

**Société Française pour l'Etude et la Protection  
des Mammifères**

-----

# **Rapport annuel d'activités**

# **2022**



**Connaître**  
**Protéger**

**Informer**  
**Animer**



# Table des matières

Notre projet associatif .....	4
Le Conseil d'Administration en 2022.....	5
<b>L'équipe salariée</b> .....	5
Le mot du Président .....	6
<b>A1. Amélioration des connaissances sur les Mammifères sauvages de France</b> .....	8
A1-1 : Atlas sur les Mammifères sauvages .....	9
o Atlas des Mammifères de France .....	9
o Atlas européen des Mammifères .....	9
A1-2 : Acquisition de connaissances sur les Mammifères sauvages de France .....	9
o Projet Œil de Lynx.....	9
o Enquête "Chat domestique et biodiversité" .....	12
o Dossier Putois .....	13
o Dossier ESOD .....	13
o Programme d'épidémiolo-surveillance de la rage chez les Chiroptères.....	14
o Participation au projet LIFE EuroLargeCarnivores.....	17
A1-3 : Observatoire National Mammifères - ONM.....	17
o Mise à jour de la répartition de la Loutre d'Europe .....	18
o Mise à jour des effectifs nationaux et des cartes de répartition métropolitaine des sites d'hibernation et de parturition pour 27 espèces de chiroptères.....	18
o Recommandations pour la saisie des données de comptage et de caractérisation des gîtes à chiroptères .....	19
A1-4 : Partage et validation des connaissances .....	19
o Base de données bibliographiques.....	19
o La banque de données biologique Loutre .....	19
<b>A2. Protection des Mammifères sauvages de France</b> .....	20
A2-1 : Participation aux politiques publiques dédiées aux Mammifères sauvages de France .....	21
o Plan National d'Actions Loutre .....	21
o Plan National d'Actions en faveur du Lynx.....	23
o 3ème Plan National d'Actions en faveur du Vison d'Europe (2021-2031).....	24
o Plan National d'Actions Chiroptères.....	24
o Eurobats.....	25
A2-2 : Interventions en faveur des Mammifères sauvages de France .....	25
o Expertises sur les politiques publiques.....	25
o Expertises socioprofessionnelles.....	26
o Actions juridiques .....	26
o Actions de sauvegarde.....	26

A.3 Sensibilisation et Information des différents publics en faveur des Mammifères sauvages de France...	29
A3-1 : Actions à destination du grand public .....	30
○ Nuit de la Chauve-souris.....	30
○ Printemps des Castors .....	30
○ Journée internationale du Lynx.....	30
○ Fête de la Nature .....	31
○ Festival de Ménigoute .....	31
A3-2 : Actions à destination du réseau associatif.....	33
○ Colloque national SFEPM.....	33
○ Rencontre Médiation Faune Sauvage .....	33
A.4. Vie associative .....	34
A4-1 : Coordination des réseaux SFEPM .....	35
○ Groupe national Loutre .....	35
○ Groupe Petits et Moyens Carnivores.....	35
○ Groupe Petits Mammifères .....	35
○ Groupe national Chiroptères.....	36
A4-2 : Participation à l'action des réseaux nationaux et européens.....	36
○ CAP Loup.....	36
○ Réseau National d'Echouages.....	36
○ Eurolynx.....	36
A4-3 : La vie de l'association.....	37
○ Les réunions de CA .....	37
○ L'Assemblée Générale .....	37
○ Les outils et publications développés par l'association.....	37
○ La situation des adhérents .....	38
A4-4 : Le budget 2022.....	39
○ Comptes de résultats SFEPM.....	39
○ Bilan financier SFEPM .....	39
○ Répartition des charges en fonction des thématiques.....	39
<b>Liste des principales publications de 2022 faites par des membres de la SFEPM.....</b>	<b>40</b>

## Notre projet associatif

---

L'association « Société Française pour l'Etude et la Protection des Mammifères » a pour objet la promotion, la connaissance et la protection des Mammifères sauvages et de leurs habitats sur tout le territoire national, métropole et Outre-mer. Née de la réunion, le 11 décembre 1977, d'une poignée de naturalistes, et soutenue par quelques mammalogistes chevronnés, ayant pour objectif initial de rédiger le premier atlas des mammifères sauvages de France (publié en 1984), elle a été créée officiellement le 3 mars 1978 et en est aujourd'hui à sa 45ème année d'existence (44ème légale).

Sa philosophie d'action est basée sur la conservation des espèces de Mammifères sauvages par la connaissance, en préservant leurs capacités d'évolution dans un monde en changement, en mettant cette connaissance au service à la fois de la préservation d'espaces de naturalité et de l'amélioration de la coexistence Mammifères – humains. Toutefois, si notre société souhaite conserver ces espèces et cette naturalité, les réponses techniques sont largement suffisantes. En effet, vivre avec ou à côté des Mammifères sauvages passe par l'aménagement du territoire, la modulation des pratiques et usages, l'intervention dans les domaines législatif et juridique, ainsi que l'éducation du public. Les aspects économiques, sanitaires, esthétiques, culturels et éthiques doivent également être pris en compte. Le lien social que représentent les associations d'étude et de protection de la nature dans notre société civile est alors un maillon pertinent entre toutes les étapes nécessaires dans cette démarche. Aussi, la SFPEM développe-t-elle son action autour de quatre axes :

- la connaissance : par la réalisation (ou la participation) d'atlas, d'études, la gestion de banques de données, la publication d'articles et d'ouvrages scientifiques, initiés par ses adhérents ou à la demande de partenaires extérieurs... A ce titre, l'association tient à jour la liste des Mammifères sauvages de France et l'actualise en fonction de l'évolution des nouvelles découvertes d'espèces et de la taxonomie, et développe (entre autres) un portail de mise à disposition des données et d'informations de toutes natures sur les Mammifères issues de tout le monde associatif ;
- la protection : par la rédaction et/ou la mise en œuvre de programmes ou plans d'actions en faveur d'une espèce ou d'un groupe d'espèces, par l'expertise (pour le compte des institutions, des collectivités ou de particuliers) de l'état de conservation des espèces et de leurs habitats en lien avec les activités humaines, par la soumission –spontanée ou sur demande- d'avis quant aux politiques et textes nationaux régissant le statut des espèces et la cohabitation avec les Mammifères... Le cas échéant, l'association peut porter plainte ou se porter partie civile quand des faits constatés de destruction ou d'insuffisance d'action le nécessitent ;
- l'information et la sensibilisation du public : qu'il s'agisse de naturalistes adhérents, du grand public ou des partenaires socioprofessionnels et autres. A ce titre, elle entretient et met à jour une base bibliographique, ouverte à tous, rédige des documents traitant des Mammifères sur le territoire national, participe à des manifestations ou en organise (évènementiels annuels et autres) ;
- l'animation (et la participation à) de réseaux de partenaires associatifs et institutionnels pour la définition de politiques et actions communes, l'échange d'informations et d'expériences et la mise en place de réserves et refuges en faveur des Mammifères.

La SFPEM est agréée au titre de la protection de la nature au niveau national (son renouvellement est survenu le 26 octobre 2021 pour une période de 5 ans). Elle a été habilitée à prendre part au débat sur l'environnement dans le cadre des instances consultatives nationales par l'arrêté du 12 septembre 2014. Elle est membre d'Eurobats, de BatLife, de la FFSS, de FNE Réseau Biodiversité et du Pays de l'Ours Adet. Elle fait également partie des collectifs CAP Ours, CAP Loup et CAP Nature & Biodiversité.

## Le Conseil d'Administration en 2022

---

### Bureau pour l'année 2022

Président : Christian ARTHUR (jusque octobre)

Vice-président : Frédéric LEBLANC

Secrétaire : Thomas RUYS (jusque octobre)

Trésorière : Hélène Chauvin

### Administrateurs

*Collège des adhérents individuels :*

ARTHUR Christian

CHAUVIN Hélène

DARINOT Fabrice

DROUILLY Marine

DUPUY Hélène

JACQUES Hélène

LACOSTE de Nathalie (1<sup>er</sup> trimestre 2022)

LEGOUIL Mériadeg

LEBLANC Frédéric

RIGAUX Pierre

RUYS Thomas

*Collège des associations :*

Cistude Nature, représentant : CLEMENT Luc

Groupe Mammalogique Breton, représentant : SIMONNET Franck

Groupe Mammalogique Normand, représentant : LEBOULENGER François

Société d'Histoire Naturelle d'Autun, représentant : LERAT Damien

Collège des secrétaires nationaux :

Coordination Nationale Chiroptères : GIRARD Lilian / CHAUVIN Hélène

Groupe Loutre : SIMONNET Franck

Groupe petits & moyens Mammifères : LEBOULENGER François

Présidents d'honneur :

FAYARD Armand

MOUTOU François

## L'équipe salariée

BAGHI Romain pour l'ONM

BURLAUD Rebecca et REZER Antoine pour le projet Œil de Lynx et une action du Plan National d'Actions sur le Lynx boréal

DUNAND Mélanie pour les relations presse et communication, la Médiation Faune Sauvage puis la communication sur le PNA Lynx

GOURDON Fanny pour les missions chauves-souris (à partir d'octobre 2022)

HANSER-MASSON Marie puis de LACOSTE Nathalie puis KAUFFMANN Cécile à partir d'octobre 2022 pour le PNA sur la Loutre d'Europe

PAPERIN-CARILLO Fanny pour l'Observatoire National des Mammifères et les missions chauves-souris

PAIN Dominique pour la communication et la vie associative

SAVOURÉ-SOUBELET Audrey pour l'Atlas des Mammifères et l'évaluation des petits et moyens Mammifères

## Le mot du Président

---

L'année 2022 a été marquée par un renouvellement certain des salarié.e.s et des décisions du renforcement de l'équipe. En effet, Marie Hanser-Masson, qui s'occupait de l'animation du PNA en faveur de la Loutre nous a quitté au printemps 2022, remplacée peu de temps après par Nathalie de Lacoste (ex-administratrice) qui n'a malheureusement pas souhaité rester à ce poste au-delà de sa période d'essai. Au final ce poste a été pris par Cécile Kauffmann arrivée en octobre 2022 dans la même période que Fanny Gourdon en tant que chargée de mission Chiroptères, remplaçante de Fanny Paperin-Carillon durant son congés parental. Mélanie Dunand, en charge de la médiation, également été prolongée jusque janvier 2023. Fin 2022, la décision a été prise de recruter une nouvelle personne pour s'occuper de la partie communication et sensibilisation du PNA Lynx. Une certaine difficulté réside toujours dans le fait qu'une bonne partie de nos salarié.e.s sont en télétravail et dispatché.e.s en France. Ceci permet certes une augmentation du volume d'activités mais contrarie parfois l'organisation. Cependant, salarié.e.s, membres du Bureau et référents administrateur.rice.s. semblent avoir trouvé un rythme de fonctionnement plus cohérent avec une réunion hebdomadaire entre salarié.e.s, une réunion mensuelle entre salarié.e.s et membre du Bureau et des réunions à la demande entre salarié.e.s et référents administrateur.rice.s. Le bilan financier se révèle à l'équilibre, mais la gestion de trésorerie reste à flux tendu.

Le groupe Petits et Moyens Mammifères poursuit ses activités avec notamment un gros travail d'écriture (aidé par de nombreux partenaires associatifs) pour le futur guide méthodologique d'étude des petits mammifères qui devrait voir le jour en 2023 et la préparation des 3èmes Rencontres nationales Petits Mammifères en mars 2023. Le groupe Petits et Moyens Carnivores s'est attelé à la tâche difficile d'une synthèse scientifique et argumentée sur la question du classement des Espèces Susceptibles d'Occasionner des Dégâts (ESOD). Ainsi, pour chaque espèce (Renard, Putois, Belette, Martre et Fouine) tous les critères de classement ont été minutieusement décortiqués pour sortir le point de vue de la SFPEM sur ce classement en novembre 2022 et le communiquer largement, notamment au ministère.

Malgré une période creuse due au manque d'animation officielle par des salarié.e.s, les PNA en faveur de la Loutre d'Europe et des Chiroptères ont continué avec notamment la mise à jour de la carte de répartition de la Loutre d'Europe appuyée par le travail de l'ONM et les rencontres nationales chiroptères de Bourges en mars. L'année 2022 a aussi vu le démarrage d'une étude sur le Minioptère de Schreibers suite à la réponse d'un Appel à manifestation d'Intérêt de l'OFB. La SFPEM anime ainsi un consortium de 11 structures pour l'amélioration de la surveillance de cette espèce, jouant ainsi pleinement son rôle de coordinatrice nationale d'actions sur les Mammifères. En parallèle à la co-animation du PNA Lynx, dans lequel la SFPEM assure l'animation de l'axe 3 « Communication, sensibilisation, valorisation », le projet CEIL de lynx se renforce avec un réseau de plus de 148 collecteurs partenaires.

Le travail de mise à disposition des connaissances continue avec la finalisation du tome 3 de l'Atlas des Mammifères de France (Carnivores et Primates) qui devrait paraître courant 2023. Plus qu'un simple atlas, ce document réalise la synthèse des connaissances sur ces groupes d'espèces avec une écriture complémentaire à plusieurs (scientifiques, naturalistes et gestionnaires). La SFPEM a également participé au XVe colloque international sur la Loutre d'Europe qui s'est tenu en Italie. La SFPEM se doit aussi de communiquer sur ses actions à l'étranger afin de participer à la connaissance globale.

En matière de publications et communications, l'année a aussi été riche : plus de 10 lettres d'infos sur loutre, chiroptères, chat, lynx... et nos bulletins mammifères ou plus spécifiques sur les chiroptères. Côté médiation, les 3èmes Rencontres Médiation Faune Sauvage se sont tenues en décembre 2022 à Bourges. Co-organisées par le GMHL, la LPO, la SHF et la SFPEM, ces rencontres ont été un succès avec plus de 70 participants, espérons que cet événement relance une dynamique inter-associative sur ce sujet qui prend de plus en plus de temps aux associations sans toutefois être soutenue à sa juste hauteur par l'Etat. Un petit regret car la SFPEM n'a pas pu être présente à son traditionnel rendez-vous au Festival de Ménigoute, aucun stand n'y a été présenté.

Le volume croissant d'activité de la SFPEM illustré par le nombre croissant lui aussi de salarié.e.s est au final une bonne nouvelle pour l'association et la reconnaissance de ces compétences au niveau national. Cependant, force est de constater que même si des personnes s'impliquent techniquement sur certains groupes (Petits et Moyens mammifères, Petits et Moyens Carnivores), la SFPEM manque cruellement d'administrateur.rices. Pour le moment, à défaut d'un organe directoire salarié, la SFPEM a besoin

d'administrateur.rices pouvant assister et soutenir les 9 salarié.e.s (10 au début 2023) sur le plan technique, mais aussi sur celui de la gestion humaine et administrative. Le Bureau de la SFPEM a aussi été bouleversé cette année avec le départ du poste de président de Christian Arthur. Christian reste trésorier et nul doute que son implication est indispensable au sein de l'association. En tant que nouveau président, je tiens à le remercier pour sa vision associative des choses et son implication personnelle intacte dans les orientations de la SFPEM. Je tenterai au mieux de répondre à l'exigence de ce poste et d'apporter je l'espère plus de sérénité dans le fonctionnement global de l'association.

Thomas RUYS, président de la SFPEM

## Axe 1



### **A1. Amélioration des connaissances sur les Mammifères sauvages de France**

## **A1-1 : Atlas sur les Mammifères sauvages**

---

### ○ *Atlas des Mammifères de France*

Depuis 2011, la SFPEM travaille en collaboration avec PatriNat sur la mise à jour d'un atlas des Mammifères sauvages de France (métropole et outre-mer). Afin d'avoir une synthèse la plus complète possible, il a été décidé de réaliser ce travail en plusieurs volumes. Le premier, effectué en partenariat avec l'Observatoire Pelagis, concernait les Mammifères marins et a été publié en 2016. Le deuxième, réalisé avec l'équipe DRAS de l'OFB, portait sur les Ongulés et Lagomorphes et est sorti en 2021.

Le troisième volume se focalise sur les 33 Carnivores et 10 Primates présents en France. Ce travail, de nouveau en partenariat avec l'équipe DRAS de l'OFB, permet de valoriser plus de 370 000 données acquises entre 2000 et 2020. Soixante-seize rédacteurs ont participé à ce projet et attendent impatiemment de découvrir le résultat final. Le manuscrit a été envoyé début 2022 au Service des publications du MNHN. Le reste de l'année a alors été dédié à la recherche des illustrations manquantes (photos et dessins), à la mise au propre de la bibliographie, à la rédaction des annexes et à la prise en compte des corrections après la relecture d'un reviewer. La publication de ce volume est prévue courant 2023.

En décembre 2021, le premier copil du volume sur les Chiroptères a eu lieu. Pour ce quatrième volume la Coordination Chiroptères Nationale (CCN) apporte une aide précieuse notamment pour trouver des rédacteurs pour les 176 espèces concernées. Une plaquette présentant ce projet est disponible sur le site de la SFPEM et de l'INPN et des présentations ont été réalisées notamment aux Rencontres Nationales des Chiroptères à Bourges (mars 2022) et lors des rencontres régionales de Nouvelle-Aquitaine (décembre 2022). Après la tenue d'un deuxième copil en mai 2022, de nombreux experts ont été contactés pour participer à la rédaction de ce volume et de nombreuses structures ont été approchées pour partager leurs données et contribuer ainsi à la mise à jour des cartes de répartition. Ainsi, fin 2022, ce sont 82 personnes qui ont accepté de rédiger l'atlas des Chiroptères de France et 22 structures qui ont d'ores et déjà signé la convention pour envoyer leurs données à l'Observatoire National des Mammifères. Les premiers jeux de données sont arrivés à la fin de l'année et les premiers textes sont attendus pour début 2023.

Parallèlement à ce volume, une réflexion a été lancée concernant la validation des données avec en priorité un test de la méthode pour les données de Chiroptères (cf. A1.3).

### ○ *Atlas européen des Mammifères*

Après la Covid 19, c'est un conflit militaire affectant l'Est de l'Europe qui a profondément perturbé et retardé le projet EMMA 2. Une réunion en mode visioconférence des correspondants nationaux, programmée de longue date, s'est déroulée le 25 février, soit le lendemain de l'invasion de l'Ukraine par la Russie. L'ambiance était très lourde, des représentant.e.s des deux pays étant présent.e.s. Il en est ressorti qu'il était préférable de mettre momentanément le projet en pause, avec espoir que le conflit ne durerait pas. Depuis, la décision d'exclure définitivement la Russie a été prise, amputant malheureusement le projet de toute la partie orientale de l'Europe. EMMA 2 étend toutefois encore la surface inventoriée par rapport au premier atlas européen, l'Ukraine, la Biélorussie et la Moldavie n'ayant pas été couverts par ce dernier. Les dates de rendus ont été reportés d'un an (fin juillet 2023 pour les contributions écrites), ce qui a dégagé un peu de temps pour effectuer un nettoyage et une mise à jour du jeu de données français. La phase de validation conjointe SFPEM-PatriNat a été reporté de fait au 2e trimestre 2023.

## **A1-2 : Acquisition de connaissances sur les Mammifères sauvages de France**

---

### ○ *Projet Œil de Lynx*

Depuis 2020, la SFPEM porte et anime le projet OEIL de Lynx. Grâce à nos nombreux et fidèles soutiens (WWF France, Fondation Nature et Découvertes et Fondation Lemarchand) et l'engagement de partenaires et bénévoles toujours plus motivés, les actions prévues et le projet ont pu continuer et même grandir en 2022.

### **Des crottes pour mieux connaître et protéger le Lynx boréal**

Le réseau de collecte de crottes de lynx constitué spécifiquement pour les besoins des études génétiques sur l'espèce s'est d'autant plus développé à l'occasion de six nouvelles formations portant aujourd'hui le nombre de collecteurs à 148 et répartis sur l'ensemble du massif jurassien et des Préalpes et Alpes.

En 2022, ce sont 161 crottes qui ont été collectées par 49 collecteurs sur huit départements. L'ensemble de ces échantillons ont suivi le parcours d'un protocole rigoureux, allant de la collecte, au référencement, aux conditions de stockage puis de transfert au laboratoire à Besançon. La SFPEM a continué d'assurer le transfert de l'ensemble de ces échantillons vers le Laboratoire Chrono-Environnement. Pour des besoins de stockage intermédiaire à Lons le Saunier, un congélateur a par ailleurs pu être acheté grâce à la générosité d'une donatrice.



Photo : Antoine Rezer

Du côté du succès d'échantillonnage (*i.e.* nombre de crottes de lynx confirmées génétiquement par rapport aux nombres de crottes ramassées), il reste constant par rapport aux années précédentes avec environ 30-40 %. Ce qui correspond à un taux normal dans la littérature scientifique avec ce type d'échantillonnage. Fin 2022, un total de 80 crottes de lynx a ainsi été collecté par le réseau et confirmées génétiquement par le Laboratoire.

Deux bilans de collecte ont été diffusés au réseau en février et août. Une conférence animée par la chercheuse Dr. Eve Afonso du Laboratoire Chrono-Environnement et la SFPEM s'est également tenue en septembre afin de présenter quelques résultats préliminaires au réseau.

Afin de renforcer l'effort d'échantillonnage, la formation d'un chien de détection olfactive de crottes de lynx a pu continuer en 2022, notamment au travers du suivi d'une nouvelle formation de perfectionnement en avril en Suède. L'entraînement de ce chien qui avait été réalisé jusqu'à aujourd'hui avec des crottes de lynx captifs, dont la composition et donc l'odeur sont significativement différentes de crottes de lynx sauvages a pu continuer avec quelques crottes de lynx sauvages confirmées génétiquement. Cette technique n'ayant pas été déployée en France et à une moindre échelle en Europe, elle nécessite des ajustements permanents et des échanges réguliers avec d'autres équipes européennes pour viser l'opérationnalité.

### **Suivi photographique de l'espèce sur les fronts de colonisation**

L'appui au suivi du Lynx par piégeage photographique sur les fronts de colonisation de l'espèce, notamment le front alpin, est également une action prévue dans le cadre du projet OEIL de Lynx. L'objectif est de mieux déterminer et comprendre la présence du Lynx boréal dans ces secteurs à enjeux encore méconnus et ainsi de mieux appréhender la conservation de l'espèce.

C'est aujourd'hui concret puisque 60 dispositifs de suivi ont été acquis (13 en 2021 et 47 en 2022), notamment grâce au soutien du Domaine de Pescheray, des Parcs Zoologiques Lumigny et de l'entreprise Piège photographique. Les appareils et le matériel associé (câble, cadenas, cartes, SD, piles, etc.) ont depuis été soigneusement préparés afin qu'ils soient prêtés dès 2023 à nos bénévoles, chevilles ouvrières de ce suivi collaboratif.

En cohérence avec les suivis déjà coordonnés par l'OFB et le réseau Loup-Lynx associé, ce travail a nécessité de nombreux échanges avec les différents services et partenaires locaux en Bourgogne-Franche-Comté et en Auvergne-Rhône-Alpes. Le respect de la réglementation en vigueur pour la pose de ce matériel nécessite également l'obtention de l'autorisation de pose de la part des gestionnaires et propriétaires des terrains.

Le volume et la gestion des données de piégeage photographique est inhérent à ce système de suivi des espèces. Pour la gestion de ces données, la SFPEM a mis en place un système de pré tri des données en s'appuyant sur logiciel DeepFaune (logiciel basé sur un modèle de reconnaissance automatique des espèces de mammifères), couplé à un système de bases de données automatiques. Ce système permettra ainsi de gagner un temps précieux et chaque bénévole aura dès 2023 un espace en ligne pour déposer ses données puis les consulter. De la même manière, un projet SIG a commencé à être développé avec toutes les couches cartographiques nécessaires afin de suivre les secteurs étudiés.



Photo : Antoine Rezer

### **Amélioration des connaissances sur la connectivité entre massifs forestiers et les points noirs de collisions pour le Lynx**

Afin d'apporter un appui aux actions en lien avec cette problématique, par ailleurs identifiée dans le cadre du PNA Lynx 2022-2026, des échanges ont été initiés entre la SFPEM et le CEREMA à l'automne 2022 et se poursuivent en 2023.

La SFPEM avait participé plus tôt dans l'année à la présentation du projet pilote « Mise en place d'une démarche intégratrice en vue de réduire la mortalité liée aux collisions » mis en place par le CEREMA et le PNR du Haut-Jura.

Fin d'année, l'association était également présente aux côtés du WWF France lors des journées techniques OFB / CEREMA à Paris sur « *Les passages à faune au service des continuités écologiques : de la mise en œuvre au suivi* ».

### **Nos actions phares de communication et sensibilisation**

Depuis la validation du PNA Lynx au printemps 2022, les actions de communications du projet ŒIL de Lynx, c.-à-d., la Journée Internationale du Lynx et la Lettre d'actualités « Lynx boréal, nouvelles d'ici et d'ailleurs » sont intégrées à l'Axe 3 « Communiquer, sensibiliser, valoriser » (cf A2-1) et sont détaillées respectivement dans les sections A3-1 et A4-3.

### **Implications locales et nationales**

Les salariés Lynx, Rebecca Burlaud et Antoine Rezer, étant également correspondants du réseau Loup-Lynx (OFB), ont à ce titre été conviés aux réunions annuelles 2022 des correspondants pour le Jura et pour la Haute-Savoie. Seule la participation à celle du Jura, qui s'est déroulée en visio-conférence, a pu être possible. La SFEPM a donc pu être représentée à cette occasion.

L'association était également présente au Comité Départemental de Suivi des Grands Prédateurs du Jura.

#### ○ *Enquête "Chat domestique et biodiversité"*

En 2022, la collecte de données de prédation occasionnée par le Chat domestique sur la petite faune s'est poursuivie. La dixième lettre d'information a été communiquée aux participant.e.s au printemps avec une approche différente des précédentes : l'idée était de mettre à l'honneur les observateurs et observatrices les plus actif.ve.s du programme.

Le site internet de l'enquête a régulièrement été alimenté [d'actualités](#) scientifiques vulgarisées sur la prédation du Chat domestique, traitant de l'impact de l'espèce dans différents pays du monde, notamment [en Chine et sur le continent africain](#). Les avancées de l'étude de l'association Nature En Occitanie sur l'espèce sont également relayées, notamment la [découverte](#) d'une population de Chat forestier dans le Tarn jusqu'ici inconnue dans le pays, assurant probablement une connexion entre la population des Pyrénées et celle du nord-est de la France, et qui montre un fort taux d'hybridation avec le Chat domestique sur ce site.

Le groupe de spécialistes du Chat domestique - Irene Castañeda, Marie-Amélie Forin-Wiart et Benoît Pisanu -, poursuit l'analyse des données. La publication des résultats dans la revue *Animals* a finalement été décalée en 2023 afin d'inclure un maximum de données et d'assurer la bonne représentation des différentes saisons dans le jeu de données.

Par ailleurs, l'administratrice en charge du programme est intervenue au cours d'un webinaire sur la prédation par le Chat domestique organisé par le Réseau des centres de soins de la faune sauvage en France pour présenter l'enquête de la SFEPM, ainsi que dans l'[émission](#) de Natacha Harry « Vos animaux » sur Sud Radio en janvier. Elle a également participé à un [court reportage](#) sur le même sujet porté par quatre étudiantes dans le cadre de leur Master 2 en Éthique et en Droit de l'Animal à Strasbourg, et répondu aux questions d'un stagiaire à l'Union Régionale des Centres Permanents d'Initiatives pour l'Environnement cherchant à faire un état des lieux des programmes de sciences participatives à l'échelle nationale afin de favoriser leur développement et leur prise en main par les collectivités porteuses d'initiatives pour la biodiversité.

Enfin, un étudiant en Master 2 en cybersécurité informatique a contacté la SFEPM dans le cadre d'un projet sur la responsabilité sociale et environnementale appliquée à la stérilisation des chats errants et leur impact sur la biodiversité. Il souhaite participer à l'enquête et accéder aux données (anonymisées et avec une

localisation dégradée à la commune) sur la région Nouvelle-Aquitaine pour un rapport qui sera produit en juin 2023.

Quelques media ont sollicité la SFEPM en 2022 pour parler des relations entre le Chat domestique et la faune sauvage et relayer l'enquête ([Le Parisien](#), *Dutch Veterinary Professional Magazine*).

- *Dossier Putois*

Engagée depuis 2017, sur la base du bilan rédigé par Pierre Rigaux sur la situation de l'espèce en France, la SFEPM porte toujours auprès du Ministère de la transition écologique et de toute autre institution susceptible d'intervenir, la demande d'inscrire le Putois d'Europe sur la liste des mammifères protégés en 2022. Le Ministère a évoqué la possibilité de retirer l'espèce des « susceptibles d'occasionner des dégâts » lors de la révision de cette liste prévue en 2023, ce qui n'est pas garanti et surtout, pas suffisant car elle resterait chassable.

L'intérêt pour cette espèce s'accroît et des suivis se développent dans différentes régions : la SFEPM a notamment été sollicitée par des bénévoles du groupe « Mammifères » de l'association Nature En Occitanie pour tester un protocole de suivi dans la Réserve naturelle de la Confluence Garonne-Ariège, mais aussi par le Groupe d'étude et de protection des mammifères d'Alsace souhaitant monter un programme de suivi. Le Putois a également été mis à l'honneur des [rencontres naturalistes d'Île-de-France](#) en décembre 2021. Les porteurs du projet « Putois » ont également participé à la création d'un [épisode du podcast « A travers leurs yeux » de Mu'Ethik](#) consacré à l'espèce.

- *Dossier ESOD*

En octobre 2022, le groupe « petits et moyens carnivores » a publié un [dossier technique](#) en prévision du futur arrêté ministériel sur le classement des « espèces susceptibles d'occasionner des dégâts » (« ESOD »). Ce dernier a été revu au cours de l'année 2022 pour une parution officielle en juin 2023. Ainsi, une synthèse sur toutes les espèces de petits et méso-carnivores du deuxième groupe (Belette, Fouine, Martre des pins, Putois d'Europe et Renard roux) a été réalisée en reprenant les quatre motifs réglementaires invoqués (santé et sécurité publiques, protection de la faune et de la flore, prévention des dommages importants aux activités agricoles, forestières, et aquacoles et prévention des dommages importants à d'autres formes de propriétés). S'appuyant sur des publications scientifiques et objectives, ce rapport a été envoyé au Ministère en charge de l'écologie dès sa mise en ligne, et communiqué le plus largement possible afin d'être utilisé par les experts et associations siégeant aux conseils départementaux de la chasse et de la faune sauvage. Un rendez-vous a été obtenu avec une conseillère biodiversité - paysage - mobilisation de la jeunesse auprès de la Secrétaire d'État chargée de l'écologie début 2023.

Les animateurs du groupe ont également échangé avec deux députées La France Insoumise-Nouvelle Union Populaire Écologique et Sociale, Anne Stambach-Terrenoir et Manon Meunier, sensibles à la question des ESOD. Elles souhaitaient disposer d'arguments solides pour rédiger une question écrite au ministre en charge de l'écologie avant la mise en œuvre du prochain arrêté. Les échanges se poursuivront début 2023 pour élaborer une stratégie de communication commune avec d'autres structures et personnes actives sur cette question.

- *Programme de recherche coopérative avec les associations naturalistes sur la connaissance des espèces cryptiques*

Pour améliorer la connaissance des espèces cryptiques de petits mammifères, la SFEPM s'associe à trois laboratoires de recherche pour un programme d'étude combinant une approche génétique et morphométrique. Cette double approche permettra d'identifier les taxons sur une base génétique et de leur associer des critères de détermination morphologiques utiles aux naturalistes. Les espèces étudiées sont *Arvicola amphibius*, *Arvicola monticola*, *Microtus agrestis*, *Microtus lavernedii*, *Microtus arvalis*, *Microtus*

*pyrenaicus*, *Clethrionomys glareolus*, *Apodemus alpicola*, *Apodemus sylvaticus*, *Apodemus flavicollis*, *Neomys milleri*, *Neomys fodiens*, *Sorex antinorii*, *Sorex araneus*, *Sorex coronatus*. Les trois laboratoires partenaires sont le Laboratoire de biométrie et de biologie évolutive de l'Université Lyon I, l'Institut de Systématique, Évolution, Biodiversité (ISYEB) du Muséum national d'Histoire naturelle et le Laboratoire de Biogéosciences de l'Université de Bourgogne Franche-Comté. Pour alimenter cette étude, la SFEPM a lancé au printemps 2021 un appel (via un mailing) aux associations et aux espaces naturels protégés pour collecter des spécimens qui seront étudiés par ces laboratoires. Il s'agit en priorité de collecter des cadavres trouvés par hasard dans la nature ou rapportés par les chats. La SFEPM a rédigé une fiche de collecte qui détaille le mode opératoire pour récupérer les cadavres dans la nature et les conserver avant acheminement vers les laboratoires. En 2022, la SFEPM (F. Darinot) a présenté le programme à la RNN de l'étang du Grand Lemps (Isère), au GMB lors de leurs Journées d'étude des mammifères et au GMHL. Fin 2022, 142 spécimens ont été récoltés par 35 collecteurs, naturalistes individuels ou agents de parcs nationaux (Vanoise et Ecrins), de l'ONF ou de réserves naturelles. Ces spécimens commenceront à être acheminés vers les trois laboratoires au début 2023. La collecte devrait s'achever en 2024 ou 2025, en fonction des premiers résultats des analyses génétiques.

- *Programme d'épidémiologie-surveillance de la rage chez les Chiroptères*

La SFEPM dispose d'une convention avec l'ANSES afin que cette dernière collecte et analyse des cadavres de chauves-souris fournis par le réseau naturaliste. Au moment de l'écriture de ce rapport d'activités 2022, le rapport annuel 2022 de l'ANSES n'est pas disponible.

En 2021, ce sont 347 chauves-souris qui ont été collectées en métropole (12 régions) et adressées à l'ANSES pour analyse, dont la majorité venait de la Nouvelle Aquitaine (28 %), des Pays de la Loire (18,4 %) et des Hauts-de-France (13,5 %). Seuls 290 cadavres ont pu être analysés. Parmi ces derniers, cinq ont été diagnostiqués positifs pour la rage (tous de type EBLV-1).

- *Production d'un indicateur sur les Mammifères aquatiques*

Parmi les groupes de travail de l'Observatoire National de la Biodiversité, celui des milieux humides a pris contact avec la SFEPM afin d'élaborer un indicateur de suivi de l'évolution des mammifères de zones humides et semi-aquatiques en France métropolitaine. Ainsi, 14 espèces dont le cycle de vie dépend plus ou moins des zones humides ont été retenues : Castor d'Europe (*Castor fiber*), Campagnol amphibie (*Arvicola sapidus*), Campagnol terrestre forme aquatique (*Arvicola amphibius*), Rat des moissons (*Micromys minutus*), Crossope aquatique (*Neomys fodiens*), Crossope de Miller (*Neomys milleri*), Desman des Pyrénées (*Galemys pyrenaicus*), Loutre d'Europe (*Lutra lutra*), Vison d'Europe (*Mustela lutreola*), Putois d'Europe (*Mustela putorius*), Murin des marais (*Myotis dasycneme*), Murin de Daubenton (*Myotis daubentonii*), Murin d'Alcathoe (*Myotis alcathoe*), Murin de Capaccini (*Myotis capaccinii*). Deux indicateurs ont été produits :

- évolution des statuts de conservation de la Liste rouge métropolitaine pour les 14 espèces : Proportion d'espèces de mammifères de milieux humides et aquatiques éteintes ou menacées dans la Liste rouge nationale : <https://naturefrance.fr/indicateurs/proportion-despeces-de-mammiferes-de-milieux-humides-et-aquatiques-eteintes-ou-menacees>

- évolution des aires de présence des espèces retenues sous la forme d'une carte départementale par espèce : <https://geoidd.developpement-durable.gouv.fr/#c=indicator&view=map19>

Ces indicateurs viendront directement alimenter l'Observatoire National des Mammifères.

- *Projet Minioptère (AMI OFB)*

Dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt de l'OFB « Amélioration de la surveillance terrestre des espèces et habitats à enjeux de conservation » lancé au printemps 2021, la SFEPM a été retenue pour porter

le « Projet Minioptère » à l'échelle nationale, en lien avec les partenaires régionaux et institutionnels. Ce consortium de 11 structures\* œuvrera, à compter de novembre 2021 (16 novembre 2021 date de la réunion de lancement de projet) et sur les trois prochaines années, à l'amélioration de la surveillance de cette espèce ayant subi des pertes importantes de ses populations depuis plus de 20 ans et dont la tendance est aujourd'hui encore à la diminution.

Ce Projet Minioptère s'articule autour de deux actions principales :

**Action 1** : homogénéisation des méthodes de comptages hivernales et estivales" afin d'obtenir des tendances d'effectif plus fiable,

**Action 2** : Elaboration et test d'une nouvelle méthodologie de suivi du Minioptère de Schreibers par la technique de l'acoustique afin de suivre l'occupation des sites par une nouvelle méthode

\*Consortium du Projet Minioptère :

*Société Française pour l'Étude et la Protection des Mammifères (SFEPM), Fédération des Conservatoires d'Espaces Naturels (FCEN), Société d'Histoire Naturelle d'Autun (SHNA), Commission de Protection des Eaux, du Patrimoine, de l'Environnement, du Sous-sol et des Chiroptères de Franche Comté (CPEPESC-FC), La Ligue pour la Protection des Oiseaux Auvergne Rhône-Alpes (LPO-AURA), Conservatoire des Espaces Naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur (CEN-PACA), Groupe Chiroptères de Corse (GCC), Groupe Chiroptères de Languedoc-Roussillon (GCLR), Conservatoire des Espaces Naturels d'Occitanie (CEN-Occitanie), France Nature Environnement Nouvelle Aquitaine (FNE-NA)*

*Avec également l'appui technique et scientifique du Muséum National d'Histoire Naturelle (MNHN) et avec le soutien financier de l'OFB.*

- *Action 1 "Homogénéisation des méthodes de comptages hivernales et estivales"*

Pour l'action 1, une réunion intermédiaire a eu lieu le 3 mai 2022 pour échanger auprès des différentes structures partenaires dans l'objectif d'améliorer et d'homogénéiser les protocoles de comptages hivernaux et estivaux, à partir d'une synthèse bibliographique et technique. A la suite de cette réunion une synthèse technique a été produite et transmise le 29 juin 2022 aux partenaires afin de préciser les caractéristiques des sites en vue de définir l'échantillonnage utilisé lors des comptages (Dunand (coord.), 2022).

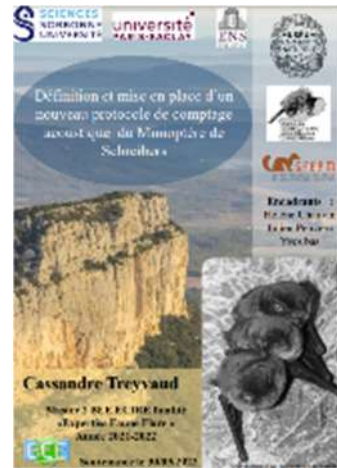
Pour cette action 1, les réflexions et échanges riches des différentes structures partenaires ont permis de proposer une première tentative de standardisation du protocole de comptage hivernal et estival des cavités accueillant le Minioptère de Schreibers.



Les comptages hivernaux et estivaux de la première année de ce projet ont été réalisés par les partenaires lors de l'hiver 2022 (Janvier-Février) et de l'été 2022 (Juin-Juillet-Août). Ces différents partenaires ont été sollicités afin de récupérer et centraliser toutes ces données de comptages en octobre/novembre 2022.

- *Action 2 "Elaboration et test d'une nouvelle méthodologie de suivi du Minioptère de Schreibers par la technique de l'acoustique"*

L'action 2 a bénéficié de l'appui d'un stage de master 2 de 6 mois, porté par Cassandra Treyvaud au sein du Groupe Chiroptères Languedoc Roussillon (GCLR). Pour mener à bien l'action 2, un protocole a été développé, testé et mis en œuvre sur six sites tests accueillant l'espèce, avec Cassandra en coordination et appui des différentes structures partenaires. Après recalibrage, ce protocole a été mis en place sur 10 sites officiels en 2022 et huit autres sites seront suivis en 2023. Ce protocole de comptage acoustique est mis en place pour une durée de 2 ans. L'année 2022 correspond à la première année de mise en place de ce nouveau protocole de comptage acoustique qui s'est conclue par une soutenance de stage le 30 septembre 2022.



Pour l'action 2 les analyses exploratoires réalisées en 2022 lors de la première mise en place de ce nouveau protocole apportent des premiers résultats intéressants et satisfaisants. Les paramètres de micro et de comptage mis en place cette année fonctionnent bien globalement et continueront d'être choisis durant la prochaine année de relevés de terrain. Pour cette première diversité de sites étudiés, la corrélation entre le nombre de minioptères comptés visuellement et le nombre de contacts acoustiques enregistrés est effective et la prise en compte des éléments manquants permettra d'obtenir des précisions sur la faisabilité de mise en place de la méthode sur la diversité des cavités utilisées par les minioptères du territoire.

Le rapport d'activité de ce projet pour l'année 2022, est le rapport intermédiaire permettant de faire un point d'étape sur les deux actions pour l'année 1 du projet. Ce rapport comprend pour l'action 1 les données de comptages « classiques » hivernaux et estivaux homogénéisés. Pour l'action 2, il s'agit de la présentation du rapport de Cassandra Treyvaud, la méthode utilisée, les résultats, les problèmes rencontrés ainsi que les propositions et recommandations pour améliorer le protocole lors de la prochaine année. Ce rapport d'activité 2022 a été envoyé aux partenaires pour relecture le 28/11/2022.



- *Communication*

L'avancée du projet AMI Minioptère a été présentée lors du comité de pilotage du Plan national d'action chiroptères (PNAC) du 29 novembre 2022, qui a rassemblé une quarantaine de personnes.



Le projet AMI Minioptère a également été présenté lors des 2èmes Rencontres Régionales Chiroptères Nouvelle-Aquitaine du 02 et 03 décembre 2022. L'action 1 a été présentée le vendredi 02 décembre par Fanny Gourdon et l'action 2 a été présentée par Cassandre Treyvaud. Plus de 50 participants étaient présents à cet événement.

La dernière réunion en date de l'AMI Minioptère a eu lieu le 17 janvier 2023, il s'agissait de la réunion annuelle 2022 du projet. Elle a permis de faire le point sur l'avancement du projet, de discuter avec les partenaires des différents sujets à améliorer, des éventuels points bloquants et des solutions à mettre en place ensemble pour faciliter les suivis de l'année 2023.

- *Participation au projet LIFE EuroLargeCarnivores*

En 2021, le WWF France avait sollicité l'expertise de la SFPEM pour la mise en place d'une coopération transfrontalière en matière de suivi génétique des populations de Lynx boréal entre la Suisse, l'Allemagne et la France, sous l'égide du projet LIFE EuroLargeCarnivores et plus spécifiquement de l'action B.3 « *Promote case studies and best practices on implementation of transboundary monitoring of LC populations* ». C'est ainsi que le rapport « *Coopération transnationale pour le suivi génétique des populations transfrontalières de Lynx boréal en France, Allemagne et Suisse : Bilan des connaissances et perspectives d'avenir* » a été rédigé, publié début 2022 et rendu disponible en version anglaise et française. Ce travail a pu être réalisé à partir de la littérature scientifique internationale ainsi que grâce à l'avis des experts sollicités notamment via l'atelier visio-conférence organisé spécifiquement dans ce cadre fin 2021.

À l'issue du projet LIFE EuroLargeCarnivores, la SFPEM avait également participé à la conférence finale en 2022.



### **A1-3 : Observatoire National Mammifères - ONM**

L'Observatoire National des Mammifères (ONM) a été lancé en 2018 par la SFPEM et se découpe en modules taxonomiques. Il comporte une cartographie dynamique en ligne des espèces et un centre de ressources regroupant des publications d'envergure nationale, des protocoles, référentiels...

En 2022, l'ONM comptabilise 16 structures associatives partenaires. Ces structures ainsi que le réseau ont été sollicités en 2022 afin de transmettre leurs données pour la réalisation de diverses productions :

- mise à jour des cartes de répartition (maille 10x10 km) de l'ensemble des espèces de chiroptères, en vue de préparer notamment le travail pour l'Atlas National des Chiroptères (cf. A1-1) ;
- mise à jour des gîtes à chiroptères (cf. ci-dessous) ;
- mise à jour de la carte de répartition et de la carte de mortalités ponctuelles de la Loutre d'Europe prévues dans le PNA ;
- production d'indicateurs et cartographies pour les Mammifères aquatiques (cf. A1-2) ;
- récolte de données sur le Muscardin pour la poursuite de l'enquête avec l'INPN.

En 2022, après un long travail de concertation avec différentes structures (MNHN, PatriNat, CCN), la SFEPM a publié le guide méthodologique pour la validation scientifique des données d'occurrence de Mammifères. En effet, la SFEPM a été mandatée par le MNHN pour assurer la validation nationale de toutes les données de Mammifères (toutes espèces et tous producteurs confondus). Ce guide est téléchargeable sur le site de l'ONM (dans le Centre de Ressources > Base de données). Pour pouvoir appliquer la méthode, différents référentiels doivent être rédigés pour chaque groupe taxonomique. Une première réunion de travail a alors été organisée en décembre 2022 pour les Chiroptères. Ce projet sera présenté aux groupes « Petits Mammifères » et « Carnivores » en 2023 afin de lancer la rédaction des référentiels pour ces groupes.

o *Mise à jour de la répartition de la Loutre d'Europe*

La carte de répartition de la Loutre d'Europe en France a été mise à jour et publiée le 16/09/22, à partir des données collectées par les associations et structures locales suivant l'espèce dans leur région. Cette carte, qui concerne la période 2012-2021, a été présentée dans le dernier numéro de l'Echo du PNA (octobre 2022). Elle met en évidence la poursuite de la progression de l'espèce, notamment en Normandie, en Rhône-Alpes et dans le sud-est du pays. Toutefois, certaines zones de présence il y a une dizaine d'années ne montrent aujourd'hui plus de traces de l'espèce (certains bassins versants de Normandie par exemple). La carte actualisée est disponible en ligne sur le site consacré au PNA Loutre d'Europe.

Les données de mortalité sont toujours collectées localement et intégrées au fur et à mesure à la base de données de l'Observatoire National des Mammifères.

o *Mise à jour des effectifs nationaux et des cartes de répartition métropolitaine des sites d'hibernation et de parturition pour 27 espèces de chiroptères*

En 2021, suite à la sollicitation de plusieurs régions souhaitant mettre à jour leurs listes de gîtes de manière hiérarchisée selon la méthodologie de la hiérarchisation des gîtes protégés et à protéger à Chiroptères de 2013, le Plan National d'Actions Chiroptères a sollicité la SFEPM afin de réviser la méthodologie initiale. Le réseau a donc été sollicité pour récupérer les données 2010-2020 des effectifs régionaux par espèce, en hiver et en été, pour mettre à jour cette méthodologie de hiérarchisation des gîtes. En 2022, cette demande de remontée d'information est la continuité du travail mené par le GT réunissant les acteurs de la Coordination Chiroptères Nationale (CCN) de la SFEPM, du Muséum National d'Histoire Naturelle et du Plan National d'Actions Chiroptères. Cette demande concerne toujours les 27 espèces de chauves-souris (annexe II et IV) des différentes régions. A savoir : La Barbastelle d'Europe, le Grand murin, le Grand rhinolophe, le Minioptère de Schreibers, le Murin à oreilles échancrées, le Murin de Capaccini, le Murin des marais, le Petit murin, le Petit rhinolophe, le Rhinolophe de Mehely, le Rhinolophe euryale, le Murin de Bechstein, la Grande noctule, le Molosse de Cestoni, le Murin d'Escalera, la Noctule commune, la Noctule de Leisler, l'Oreillard montagnard, la Sérotine bicolore, la Sérotine commune, la Sérotine de Nilsson, la Vespère de Savi, le Murin du Maghreb, le Murin de Daubenton, le Murin de Natterer, le groupe « moustaches » et le groupe « oreillards ». La CCN via l'ONM porte la mise à jour des effectifs nationaux des espèces ciblées, travail préalable à l'actualisation de la méthodologie.

En octobre 2022 (et décembre 2022 lors de la réunion CCN), une carte intermédiaire de travail a été présentée aux régions. Toutefois, il manque certaines remontées de données de régions pour mettre à jour la cartographie. Les données devront être remontées avant mars 2023, compte tenu du caractère urgent et du besoin de la mise à jour de cette méthodologie de hiérarchisation des sites pour les régions.

Un grand merci au GT : Sébastien Roué (GCA), Benjamin Même-Lafond (LPO PDL), Valérie Wiorek (FCEN), Julie Marmet (PatriNat), Maxime Jouve (CEN Bourgogne), Maxime Leuchtman (NE17), Hélène Chauvin (SFPEM-CCN), Mélanie Marteau (GMN), Fanny Paperin-Carillo (SFPEM), Romain Baghi (SFPEM).

- *Recommandations pour la saisie des données de comptage et de caractérisation des gîtes à chiroptères*

Le MNHN et la SFPEM ont lancé conjointement, en 2021, un travail sur l'harmonisation de la saisie des données de comptage et la caractérisation des gîtes.

Le GT s'est réuni en visioconférence le 29/09/2022 afin d'avancer sur le projet. Suite à ces échanges, une première version a été envoyée le 17/10/2022 à la CCN et aux animateurs PRA, sous la forme d'un fichier excel. Celui-ci précisant les propositions des champs obligatoires et facultatifs avec des bibliothèques pour les intitulés et les valeurs de certains champs, ainsi qu'une proposition d'agrégats d'espèces (complexe des oreillards par exemple). Ces agrégats ont ensuite été transmis au MNHN afin qu'ils puissent intégrer une annexe de Taxref pour obtenir un code unique (sur le même principe que les cd\_nom).

Merci au GT : Quentin Rouy (Azimut230), Lucie Dutour (Picardie Nature), Lisa Thiriet (GEPMA), Mélanie Marteau (GMN), Aurélie Stoetzel (CEN CA), Vincent Cohez (CMNF), Loïc Leducq (CMNF), Boris Baillat (GCMP), Arnaud Lacoste (CPEPESC FC), Romain Baghi (SFPEM), Lilian Girard (CSA), Jean-François Julien (PatriNat), Thomas Dubos (GMB), Maxime Jouve (CEN Bourgogne), Hélène Chauvin (SFPEM-CCN), Maxime Leuchtman (NE17).

## **A1-4 : Partage et validation des connaissances**

---

- *Base de données bibliographiques*

En 2022, Stéphane Aulagnier, adhérent de la SFPEM, a communiqué la nouvelle base de données bibliographiques concernant les mammifères à la SFPEM. Cette base, se présentant sous la forme d'un fichier Excel, est disponible sur le site internet à cette adresse <https://www.sfepm.org/publications-la-sfepm-les-mammiferes.html> et recense près de 10 000 références.

- *La banque de données biologique Loutre*

Avec l'appui financier de la DREAL Nouvelle-Aquitaine, l'animatrice nationale du PNA Loutre d'Europe a constitué des kits pour le prélèvement d'échantillons sur les cadavres de loutres, à destination des structures opératrices de la déclinaison du PNA ou impliquées dans des actions en faveur de l'espèce dans leur région. Ils ont été envoyés aux structures disposant des autorisations règlementaires pour la collecte, le transport et le stockage de spécimens de Loutre d'Europe. L'objectif, qui s'inscrit dans le cadre de l'action 2 du PNA 2018-2029, est de faciliter le prélèvement de matériel biologique à des fins d'études génétiques et phylogéographiques de l'espèce. Après centralisation et contrôle à la SFPEM, les échantillons seront envoyés au laboratoire de génétique de la conservation de l'Université de Liège dans le cadre du suivi de la dynamique des populations de loutres sur le territoire national. Puis, ils seront à terme stockés au Muséum national d'Histoire naturelle de Paris avec lequel une convention de partenariat a été signée en 2022. Cette banque de prélèvements sera mise à disposition de la communauté scientifique.

## Axe 2



## A2. Protection des Mammifères sauvages de France

## A2-1 : Participation aux politiques publiques dédiées aux Mammifères sauvages de France

---

### ○ Plan National d'Actions Loutre

Nathalie de Lacoste, puis Cécile Kauffmann, ont poursuivi la mission d'animation nationale du PNA Loutre 2019-2028.

Dans le cadre de l'action 1, relative au suivi de la répartition, l'animatrice est ponctuellement contactée pour des observations d'animaux sauvages, suspectés d'être des Loutres (4 sollicitations en 2022). Elle est chargée de vérifier au mieux l'information et de la transmettre aux structures membres du groupe Loutre régionales concernées ainsi qu'à l'animateur-trice régional.e de la déclinaison du PNA, lorsqu'il ou elle a été désigné.e. La carte de répartition de l'espèce a été mise à jour pour la période 2012-2021, à partir des données de répartition transmises par les structures régionales partenaires du PNA Loutre.

Les premières réflexions ont été lancées pour la rédaction d'un document « boîte à outils » sur les protocoles et méthodes de détection et de suivi de l'espèce et ce qu'ils apportent en matière de connaissance sur l'état des populations.

Dans le cadre de l'action 2 sur le suivi sanitaire des cas de mortalité de loutres, une convention de partenariat a été signée avec le MNHN pour l'établissement d'une banque de données biologiques nationales relative au recensement des cas de mortalité et au suivi sanitaire.

Une subvention d'investissement obtenue fin 2021 auprès de la DREAL Nouvelle-Aquitaine a permis de constituer des kits de prélèvements d'échantillons sur cadavres de loutres, qui ont été distribués gratuitement aux structures associatives volontaires locales, détentrices des autorisations en vigueur (cf. paragraphe « La banque de données biologiques Loutre »).

L'animatrice a été ponctuellement contactée pour des signalements de cadavres de loutre (8 signalements en 2022). Elle est chargée de transmettre l'information aux structures membres du groupe Loutre régional concernées ainsi qu'à l'animateur-trice régional.e de la déclinaison du PNA Loutre (si désigné.e).

Un groupe de travail national sur les recherches éco toxicologiques a été constitué et la première réunion se tiendra courant du premier semestre 2023.

Dans le cadre de l'action 3, portant sur la réduction des causes de mortalité d'origine anthropique de la Loutre d'Europe, le centre de soins de Tonneins (Lot-et-Garonne) a pu bénéficier des fonds récoltés grâce au partenariat mis en place en 2019 entre la SFPEM et l'entreprise *Gifts for Change*. Cela leur a permis de remplacer le brise-vue d'un premier enclos destiné à accueillir à nouveau des loutres, ainsi que le matériel de protection des pompes à eau. En 2023, les fonds restants leur permettront l'achat d'un second brise-vue et l'aménagement du pourtour des bassins.

Un groupe de travail national sur la gestion des relâchés de loutres prises en charge par les centres de soin a été constitué et la première réunion se tiendra courant du premier trimestre 2023. L'objectif est de créer un guide pour le cadrage des relâchés.

L'action 4 est relative à l'amélioration du potentiel d'accueil des milieux. Dans ce cadre, l'animatrice a été contactée par un professionnel pour des conseils sur la gestion des milieux qui leur soit favorable (seule sollicitation en 2022).

Des financements ont été obtenus pour l'action 5, relative à la favorisation de la cohabitation Loutre et pisciculture, auprès de la DREAL Nouvelle-Aquitaine et de la Fondation Nature & Découvertes. Ainsi, plusieurs actions ont pu être réalisées :

- Réalisation d'une enquête auprès des exploitations piscicoles ayant bénéficié d'une expertise dans le cadre du PNA Loutre et rédaction d'un bilan de l'ensemble des expertises menées depuis 11 ans,

- Réalisation de 3 missions d'expertises et de conseil auprès de piscicultures (bassins et étang) pour diminuer le risque de prédation par la Loutre d'Europe,
- Réalisation de 2 expertises auprès de pisciculteurs en étangs déjà expertisés dans le cadre du PNA, afin de déterminer l'efficacité des systèmes installés et leur donner de nouveaux conseils,
- Réalisation des premières expérimentations relatives à un nouveau système de protection contre la prédation par modification du ratio d'empoisonnement (étangs de pêche),
- Ré-édition de la plaquette de sensibilisation « Loutre et pisciculture », imprimée en 500 exemplaires et également disponible sur le site du PNA Loutre ([https://www.sfepm.org/sites/default/files/inline-files/Depliant\\_SFEPM\\_2022\\_Loutre\\_Pisciculture.pdf](https://www.sfepm.org/sites/default/files/inline-files/Depliant_SFEPM_2022_Loutre_Pisciculture.pdf))

L'action 6, relative aux actions de communications et de sensibilisation s'est traduite par :

- o La présentation de l'opération Havre de Paix - GA Biodiversité EDF - 10 mars 2022
- o La rédaction d'un communiqué de presse sur la Journée mondiale de la Loutre - 25 mai 2022
- o Un article dans la revue Wapiti consacré à l'espèce (n°426, août 2022)
- o La rédaction d'un article sur le webinaire « Otters crossing borders » pour la revue *Mammifères Sauvages* n°84 - décembre 2022
- o La publication de l'Echo du PNA n°14, la lettre d'information du PNA Loutre d'Europe – octobre 2022
- o La diffusion du film « Le banquet des Loutres » de Ronan Fournier-Christol lors des Rencontres Médiation Faune Sauvage à Bourges, début décembre 2022, suivie d'un temps d'échange.
- o La participation de l'animatrice et du médiateur « Loutre et pisciculture » au 3<sup>ème</sup> épisode de la websérie consacrée aux PNA pilotés par la DREAL Nouvelle-Aquitaine : « Plans nationaux d'actions #3 - La Loutre d'Europe - *Lutra lutra* »

La conception d'une plaquette d'informations sur le PNA Loutre a été réalisée grâce aux financements de la DREAL Nouvelle-Aquitaine et de la Fondation Nature & Découvertes. Elle permet aux différents acteurs concernés par la Loutre d'Europe de trouver facilement l'information dont ils ont besoin dans le cadre de leurs activités, ou les personnes à contacter (<https://www.sfepm.org/sites/default/files/inline-files/PlaquetteLoutrePNA.pdf>).

La conception de 3 kakémonos et de 3 bâches avec œillets sur la Loutre d'Europe, financée par la Fondation Nature & Découvertes, est en cours de finalisation pour 2023. Ces outils de communication seront mis en avant lors d'événements organisés par la SFEPM, ou prêtés aux structures en faisant la demande dans le cadre d'animations en lien avec la Loutre ou les mammifères semi-aquatiques.

Dans le cadre de l'action 7, relative à la coordination du PNA et au partage de connaissances, la SFEPM a participé à 2 webinaires internationaux :

- Fin mai, un webinaire organisé par l'International *Otter Survival Fund* (IOSF), à l'occasion de la journée mondiale de la Loutre, où des intervenants du monde entier présentaient la situation des espèces de loutres présentes dans leur pays et le résultat de leurs recherches. Un résumé est disponible dans le 14<sup>ème</sup> numéro de l'Echo du PNA.
- Fin septembre, le XV<sup>ème</sup> colloque international Loutre organisé par le Groupe de Spécialistes de la Loutre de l'UICN. Il a rassemblé une cinquantaine de personnes venues de toute la planète pour échanger autour des enjeux de conservation des 13 espèces de Loutres qu'elle abrite. Le Plan National d'Actions français y a été présenté, ainsi que le traitement de la problématique de coexistence avec la pisciculture en France. De nombreuses rencontres permettent d'envisager des collaborations avec d'autres pays européens à l'avenir. Un résumé est disponible dans le 84<sup>ème</sup> numéro de la revue *Mammifères Sauvages* (décembre 2022).

Le bilan de l'animation du Plan pendant l'année 2021 dans l'ensemble des régions a été publié, et peut être téléchargé sur le site internet de la SFEPM, parmi les publications relatives à la Loutre : <https://www.sfepm.org/publications-sur-la-loutre.html>.

Le comité de pilotage national du plan s'est tenu le 16 mars 2022, en visioconférence.

○ *Plan National d'Actions en faveur du Lynx*

Le PNA Lynx, qui vise le rétablissement d'un état de conservation favorable de l'espèce en France, a été approuvé par le Ministère de la Transition Écologique le 30 mars 2022, pour la période 2022-2026. La SFEPM a suivi activement l'avancement du projet sur les trois axes opérationnels :

- Axe 1 : Coexistence avec les activités humaines ;
- Axe 2 : Réduction des menaces à la viabilité de l'espèce et des freins à son expansion ;
- Axe 3 : Communication, sensibilisation, valorisation.

L'axe 4 étant dédié à la coordination des trois premiers axes.

### **Axes 1 et 2**

Partie prenante de ces deux axes, la SFEPM a participé aux groupes de travail suivants qui se sont réunis au cours de l'année :

- Réunion en visio-conférence de l'équipe projet action 3 / objectif 2.1 du PNA Lynx « suivi zones à enjeux » (janvier 2022)
- Réunion en visio-conférence de l'équipe projet action 4 / objectif 2.1 du PNA Lynx « favoriser les remontées de données de suivi et les retours » (février 2022)

### **Axe 3**

La SFEPM, toujours avec le soutien du WWF France, avait depuis plusieurs mois porté et motivé sa candidature pour le pilotage de l'Axe 3 « Communiquer, sensibiliser, valoriser ». À l'été 2022, la DREAL Bourgogne-Franche-Comté a donc missionné la SFEPM pour la coordination de cet axe en lui accordant pour ce faire une subvention dédiée.

Plusieurs actions sont prévues au sein de cet Axe 3 : (1) la rédaction collaborative d'une charte de communication, (2) la construction d'une stratégie de communication, (3) le développement d'outils y répondant et (4) l'élaboration d'une charte éthique de labellisation des produits et initiatives conduites en faveur du Lynx.

Comme demandé par l'ensemble des acteurs pendant l'élaboration du PNA Lynx la rédaction d'une charte de communication était une priorité pour 2022, les autres actions étant prévues pour 2023. Afin d'initier et coordonner cette action avec le groupe de travail associé, l'équipe Lynx a bénéficié à l'automne, du renfort temporaire de Mélanie Dunand, salarié SFEPM. Une ébauche de charte a ainsi été proposée puis discutée en octobre, lors d'un premier groupe de travail composé d'acteurs du PNA (APN, État, PNR, RNN, FDC, FNC – des acteurs du monde de l'élevage ayant émis le souhait de rejoindre ces travaux début 2023). Le travail sur cette charte se poursuit en 2023 et devrait être disponible avant le printemps. L'élaboration de cette charte est le fruit d'un travail collectif des APN, des services de l'Etat, du monde cynégétique et agricole qui travaillent main dans la main pour définir ensemble le vocabulaire à utiliser et les bonnes pratiques à avoir dans un cadre commun de communication traitant du Lynx boréal. Le respect de cette charte favorisera non seulement un contexte favorable au travail collectif au sein de la réalisation de toutes les actions du PNA Lynx mais contribuera également à une meilleure acceptation sociale de l'espèce.

Des études bibliographiques, prospections de travaux déjà existants et prises de contact ont été lancés en parallèle à propos de la charte de labellisation des produits et initiatives et d'une stratégie de communication pour le PNA. Ces derniers travaux engagés feront l'objet de nouveaux groupes de travail en 2023.

Afin d'assurer une harmonisation des actions et une coordination des travaux sur la communication, les liens entre PNA Lynx et PRA Lynx Vosges ont également été renforcés.

#### **Axe 4**

Deux COPILs ont eu lieu en février et, le premier depuis la validation du Plan, en novembre. Lors de ce dernier, l'équipe Lynx avait notamment pu présenter l'état d'avancement des travaux sur l'Axe 3, les étapes suivantes et a relancé une invitation aux acteurs à participer aux groupes travail.

##### ○ *3ème Plan National d'Actions en faveur du Vison d'Europe (2021-2031)*

Le Vison d'Europe (*Mustela lutreola*) est le petit Carnivore le plus menacé d'Europe. Malgré deux PNA (1999-2003 ; 2007-2011), le premier ayant été animé par la SFPEM, l'espèce reste en danger critique d'extinction d'après l'UICN. Depuis novembre 2021 un 3<sup>ème</sup> PNA (coordonné par la DREAL Nouvelle-Aquitaine et animé par l'OFB et le Groupe de Recherche et d'Investigation sur la Faune Sauvage) sans interruption avec le PNA intermédiaire (2015-2021). Le Comité de Pilotage 2022 du PNA Vison d'Europe s'est tenu le 29/11/2022 en présence d'une représentante de la SFPEM. L'association continue de suivre la mise en œuvre du PNA.

Le 3<sup>ème</sup> PNA est disponible sur le site internet de la DREAL N-A : <http://www.nouvelle-aquitaine.developpement-durable.gouv.fr/le-visor-d-europe-a10771.html>

##### ○ *Plan National d'Actions Chiroptères*

La SFPEM est pilote de quatre actions de ce PNA, animé par la Fédération des Conservatoires d'Espaces Naturels (FCEN).

L'action 1 correspond à la mise en place du module « chiroptères » de l'Observatoire National des Mammifères, présenté dans le point A1-3.

L'action 2 a trait aux aspects sanitaires. La SFPEM a participé au webinaire sanitaire qui s'est tenue le 24/11/2022. Meriadeg le Gouil, référent veille sanitaire pour la SFPEM, ainsi que Fanny Gourdon, ont pu assister aux huit communications de la journée.

L'action 7, relative à l'éolien, est portée par la SFPEM mais toujours de manière bénévole. En effet, malgré de nombreuses sollicitations et relances auprès du MTES et de la DGPR en 2021 de la part de la SFPEM, aucune réponse n'est parvenue concernant la possibilité d'obtenir un financement pour un poste salarié éolien. C'est donc toujours de manière bénévole que les personnes du GT continuent d'avancer sur cette action, qu'ils en soient grandement remerciés. Plusieurs actions ont été menées en 2022, à savoir le 11 octobre 2022, une contribution écrite (synthèse de 4 pages) de la SFPEM à la mission d'information Flash de l'Assemblée nationale sur l'acceptabilité et les modalités de déploiement des énergies renouvelables. Le 25 novembre 2022, le GT a participé à la relecture du Guide local d'application sur les suivis environnementaux et chiroptères des parcs éoliens aux Antilles

L'action 8 est relative à la thématique de la gestion forestière. En 2022, le groupe de travail porté par 3 pilotes (Société Française pour l'Etude et la Protection des Mammifères (SFPEM) pour les associations, l'Office National des Forêts (ONF pour la forêt publique), le Centre National de la Propriété Forestière (CNPF pour la forêt privée) s'est fortement mobilisé de façon bénévole en absence de salarié pour organiser le colloque national chauve-souris et gestion forestière. Le Groupe de Travail composé de Bruce Ronchi (CCN), Laurent Tillon (ONF), Lilian Girard (SFPEM), Marine Lauer (CNPF) et Valérie Wiorek (FCEN) s'est réuni à 5 reprises avant l'arrivée de Fanny Gourdon (salariée SFPEM), puis à deux reprises suite à son arrivée. Le volet forestier du PNAC a poursuivi son action visant à continuer ce qui était déjà engagé sur la prise en compte des chiroptères dans la gestion forestière. A ce titre il fallait :

- Organiser un colloque national sur les chauves-souris et la gestion forestière ;

- Poursuivre les inventaires et expertises comme cela est engagé depuis plusieurs années dans les forêts publiques ;
- Poursuivre les formations des techniciens forestiers ;
- Finaliser la brochure, guide technique et de vulgarisation “Chauves-souris et forêt, des alliées indispensables” CNPF-ONF ;
- Finaliser la synthèse scientifique “Chiroptères et gestion forestière : synthèse des connaissances”.

De nombreuses réunions ont eu lieu afin d’organiser le colloque chauves-souris et gestion forestière. Une date a dû être actée, au 14 mars 2023 pour le colloque puis le 15 mars pour la sortie terrain à Rambouillet. Des recherches et devis ont été lancés afin de trouver une salle : au *Groupe MGEN, Paris 15ème*. Les intervenants ont été contactés et trouvés, leurs interventions validées et ils ont été relancés par un mail de cadrage. Le programme, le budget et le formulaire d’inscription étaient en cours de finalisation fin 2022. Des devis ont été demandés pour la restauration du 14 mars et des relances ont été faites. L’affiche provisoire de l’événement sous forme d’un “Save the date” a été partagée aux réseaux (SFPEM, FCEN, OFB, CNPF) avec un résumé de l’événement, ainsi que sur les sites internet des organisateurs.

L’action 10, relative à l’animation des réseaux et diffusion de l’information, s’est traduite en 2022 par la Nuit de la Chauve-souris (cf. A3-1), l’édition de l’Envol des Chiros (cf. A4-3), la réunion de la Coordination Chiroptères Nationale (cf. A4-1) et l’animation des opérations Refuges et SOS Chauves-souris (cf. A2-2).

○ *Eurobats*

EUROBATS est un accord international pour la protection des chauves-souris européennes dont la France est signataire depuis 1995. Des experts européens se rassemblent chaque année pour émettre des recommandations de bonnes pratiques et pour lister les études et espèces prioritaires en Europe. En 2022, la Conférence des Parties (MoP) d’EUROBATS se tenue à Brijuni en Croatie, Charlotte Roemer représentait la SFPEM. Trois mises à jour de résolutions (1 - Espèces prioritaires pour les études autécologiques, 2 - Eoliennes et populations de Chiroptères, 3 - Communication, conservation des Chiroptères et santé publique) ainsi qu’une nouvelle résolution (Soutien aux autorités en charge) ont été adoptées (plus de détails dans l’Envol des Chiros n°33 - décembre 2022).

## **A2-2 : Interventions en faveur des Mammifères sauvages de France**

---

○ *Expertises sur les politiques publiques*

✓ **Plans nationaux et régionaux d'action**

La SFPEM a participé au COPIL du PNA Chiroptères le 29 novembre 2022, en visioconférence.

La SFPEM a participé au COPIL du PNA Vison d’Europe le 29 novembre 2022, en visioconférence.

La SFPEM a également participé au COPIL du PNA Lynx le 22 novembre 2022.

L’animatrice du PNA Loutre a participé en 2022 à 2 COPILs régionaux, qui se sont tenus en distanciel : le 5 mai 2022 pour la Bourgogne-Franche-Comté et le 22 novembre 2022 pour la région Auvergne-Rhône-Alpes. Ces comités de pilotage ont pour objectifs de faire le point sur la situation régionale (répartition, état de conservation) de la Loutre d’Europe, et dresser la liste des actions prioritaires à mettre en œuvre en local au vu de ce contexte.

✓ **Comité national et comités régionaux**

Conseils scientifiques : Certains membres de la SFPEM participent à titre individuel à des conseils scientifiques. Ainsi, ils sont présents au CS Lynx, au CS Vison d’Europe,

✓ **Comité SINP**

La SFEPM est présente et a participé au comités « Inventaires » (réunion du 20 octobre), « Technique » (réunion du ...) et « Editorial » (réunion du 13 octobre). Elle participe aussi au comité de pilotage.

#### ✓ **GT Surveillance de la biodiversité terrestre**

La SFEPM participe au groupe de travail « Faune » du programme de surveillance de la biodiversité terrestre et a participé à la réunion organisée en juillet. A la suite de cette réunion des échanges ont eu lieu pour compléter un tableau de synthèse de l'état des lieux de la surveillance et ainsi commencer à construire des scénarii pour la surveillance de la faune.

##### ○ *Expertises socioprofessionnelles*

La SFEPM a participé au comité de pilotage des travaux de l'Efese « Ongulés sauvages » et aux groupes de travail : « définition du périmètre de l'étude », « Etat et tendances d'évolution des populations de grands herbivores » et « Patrimoine naturel ». Le rapport de cette étude a été publié en 2022 : Bison M., Loison A., MTECT & CGDD. 2022. *Efese. Les ongulés sauvages de France métropolitaine. Fonctions écologiques, services écosystémiques et contraintes*. La Documentation française. 386 p.

##### ○ *Actions juridiques*

Suite à la destruction illégale avérée d'une femelle lynx dans le Haut Doubs en septembre 2022, la SFEPM a travaillé avec Maître Hermine Baron pour porter plainte et se constituer partie civile dans cette affaire. Les courriers sont en attente de validation pour être envoyés.

##### ○ *Actions de sauvegarde*

#### ✓ **Havres de Paix**

L'opération Havre de Paix, qui avait débuté en 2013, compte aujourd'hui au moins 187 Havres de Paix. En 2022, au moins 26 nouvelles conventions ont été signées. Le travail de mise à jour de la base de données « Havre de Paix » sur Lizmap (créé en 2018 par la SFEPM) doit être poursuivi par les structures relais locales, et il est possible que quelques conventions n'aient pas encore été renseignées. Une bonne dynamique autour de l'opération semble avoir repris en 2022, et plusieurs projets participatifs en lien avec l'opération ont notamment été lancés par les structures opératrices régionales.

La rédaction du 4ème numéro de La Catiche, la lettre de l'opération, a été lancée. Sa sortie est prévue pour début 2023. Les numéros précédents sont consultables sur notre site internet, dans l'onglet « Publications sur la Loutre ».

#### ✓ **SOS Chauves-souris**

Le réseau « SOS chauves-souris » apporte des réponses au grand public au sujet de la cohabitation avec les chauves-souris ou par suite de la découverte d'individus en détresse. Cette activité essentiellement bénévole repose sur l'implication de personnes ou structures en région et la SFEPM en assure la coordination nationale. Cette année, seule la veille téléphonique et par mail a été assurée par l'équipe.

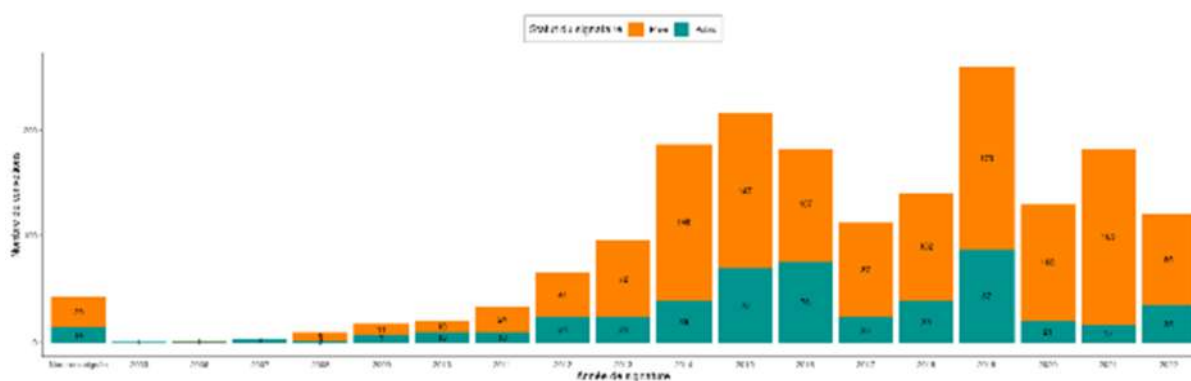
Au total, 853 SOS chauves-souris (appels/mails) ont été reçus et traités par la SFEPM pour l'année 2022. Soit une forte augmentation de 64 % par rapport à 2021 (520 appels/mails).

#### ✓ **Refuges pour les chauves-souris**

L'opération "Refuge pour les chauves-souris" est une campagne de conservation des gîtes de chauves-souris dans le bâti et les jardins menée à l'échelle nationale par la SFEPM avec l'appui en région des associations locales ou des groupes chiroptères existants.

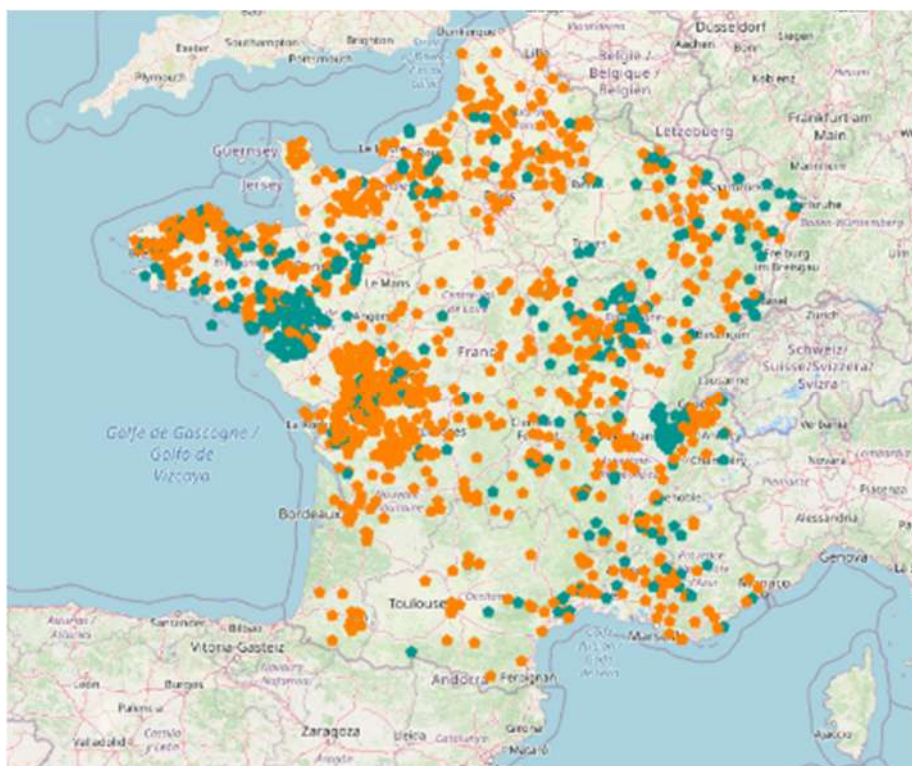
En 2022, 165 nouveaux refuges ont été conventionnés en France. Ce sont donc au total 1 824 propriétaires privés, entreprises ou collectivités qui se sont engagés pour la sauvegarde des chauves-souris sur leur propriété.

Chaque signataire reçoit lors de la convention un guide technique (30 pages) en version papier, un autocollant et éventuellement un panneau PVC pour signaler son refuge, une plaquette d'information pour promouvoir l'opération ainsi qu'une plaquette présentant les chauves-souris de manière générale. Il bénéficie également d'un abonnement à la lettre de liaison électronique, l'Arche des Chiros. La SFEPM a diffusé le 12ème numéro de l'Arche des chiros, édition spéciale 10 ans de l'opération refuge, finalisé fin 2022 et transmis au réseau et aux propriétaires de refuges, soit près de 1 140 destinataires. Pour l'écriture de cette édition spéciale 10 ans, les DOM-COM et les régions n'ayant pas encore publié dans ce bulletin d'information, ont été fortement sollicitées.



Evolution du nombre de Refuges pour les chauves-souris.

Le portail cartographique mis à disposition par la SFEPM permet une visualisation du réseau des refuges à l'échelle nationale ainsi que la saisie en ligne pour tous les partenaires.



✓ **Réponses à des consultations publiques ou à des projets de textes réglementaires**

Tout au long de l'année 2022, la SFEPM a répondu à différentes consultations ou demande d'avis :

- **Mars** : la SFEPM a écrit à la DDTM de Gironde en réponse à une proposition d'arrêté pour la prolongation des activités de vénerie au-delà du mois de mai.
- **Août** : LA SFEPM s'est alliée à de nombreuses associations sous l'égide du Pays de l'Ours Adet afin de contester un arrêté du Ministère de la Transition Ecologique pour l'équipement télémétrique de l'Ours Goïat.
- **Septembre** : La SFEPM et 7 autres ONG demandent le retrait d'une décision du Ministère de la Transition énergétique au sujet d'un projet de parcs éoliens en mer en Sud-Atlantique. Elles ont adressé ce 9 septembre un courrier à Madame la Ministre de la Transition énergétique, Agnès Pannier-Runacher, lui demandant de revoir sa décision.
- **Octobre** : la SFEPM a fait paraître un communiqué de presse pour dénoncer un nouvel arrêté pris par le préfet de Haute-Savoie afin d'abattre une grande partie de la population de bouquetins du Bargy sous le prétexte de Brucellose (<https://www.sfepm.org/les-actualites-de-la-sfepm/nouvel-abattage-de-bouquetins-dans-le-massif-du-bargy.html>).

Le même mois un nouveau communiqué de presse annonçait la destruction illégale d'une femelle lynx par arme à feu. La SFEPM décidait alors de porter plainte et de se constituer partie civile (<https://www.sfepm.org/les-actualites-de-la-sfepm/destruction-illegale-dun-lynx.html>).

✓ **Autres courriers**

La SFEPM a apporté son soutien à l'association AssoCohab qui mène des prospections de terrain pour améliorer le suivi de la présence de deux grands carnivores sauvages (Loup et Lynx) dans le département du Rhône. Le but est que l'association soit aidée (financièrement par exemple) afin de permettre la pérennité de ses actions.

La SFEPM a également apporté son soutien au Parc Naturel Régional du Vercors afin que cette structure puisse bénéficier de moyens (humains et matériel) pour participer au suivi du Lynx sur son territoire dans le cadre du projet Œil de Lynx coordonné par la SFEPM et soutenu par le WWF.

La SFEPM, dans le cadre du collectif Nature & Biodiversité, a participé à la rédaction d'un courrier adressé au Président de la République afin de demander deux jours par semaine (dont le dimanche) sans chasse en France (<https://www.sfepm.org/les-actualites-de-la-sfepm/deux-jours-sans-chasse.html>). Sur le même sujet, elle a également participé à l'élaboration d'un sondage auprès de particuliers pour leur avis d'un jour sans chasse en France.

# Axe 3



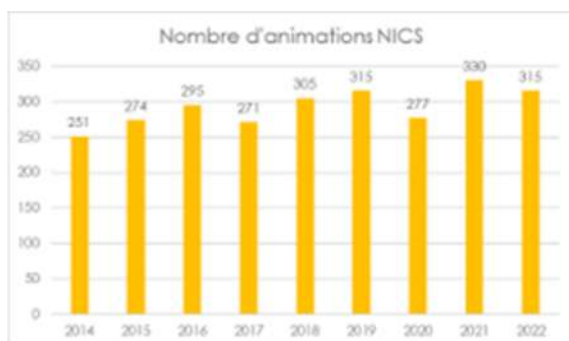
## **A.3 Sensibilisation et Information des différents publics en faveur des Mammifères sauvages de France**

## A3-1 : Actions à destination du grand public

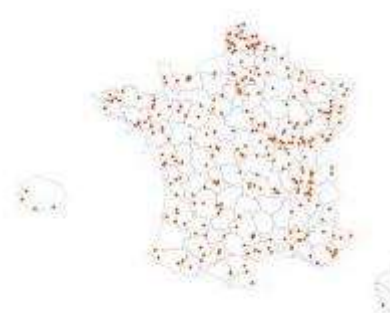
### ○ *Nuit de la Chauve-souris*

La 26ème nuit internationale de la chauve-souris s'est déroulée du 20 juin au 20 septembre 2022 sur tout le territoire (jusqu'à mi-octobre pour les Dom-Com).

Même si toutes n'ont pas été déposées sur le site internet dédié à la manifestation, la SFEPM a recensé au niveau national 315 animations pour un total de 3 700 participants (estimation). Le nombre d'animation de cet évènement est légèrement en baisse par rapport à 2021 (330 animations, -4,6 % de baisse), mais continue d'être au-delà des 300 animations, comme le chiffre d'avant la pandémie du Covid19.



Evolution du nombre d'animation NICS depuis 2014



Localisation des animations NICS en 2022

### ○ *Printemps des Castors*

Comme en 2021, malgré le relais du réseau Castor de l'OFB et de listes de diffusion assez larges, seulement 30 animations ont été déposées sur le site en 2022. Cette manifestation, qui se déroule du 20 mars au 20 juin peine à décoller, sans doute dû au manque de temps de la salariée qui se charge de son animation. Pour rappel, la SFEPM propose d'étendre cet évènement aux autres mammifères semi-aquatiques depuis déjà deux ans, elle a du mal à motiver les troupes.

### ○ *Journée internationale du Lynx*

Pour sa troisième édition, la deuxième en présentiel, la Journée Internationale du Lynx a été intégrée au PNA Lynx. La SFEPM, avec le soutien du WWF France, a impulsé et coordonné les organisations d'événements en France et dans une moindre mesure en Suisse voisine. L'association a également organisé et participé à plusieurs animations à cette occasion.

La Journée Internationale du Lynx (JIL) 2022 en France s'est déroulée du 3 au 30 juin 2022 avec une majorité d'événements autour de la date officielle du 11 juin. Cette année encore, l'évènement de la JIL a pris de l'ampleur et le nombre de départements participants, d'organisateur, d'animations et de participants ont quasiment doublés ! En quelques chiffres, 46 animations ont eu lieu dans 12 départements avec 2740 participants au total Les événements français représentent 80% des événements au niveau européen.

La page spéciale du site internet de la SFEPM a été alimentée et mise à jour pour cette édition 2022, complétant celle de 2021. Un communiqué de presse, des affiches et dépliants, à disposition des organisateurs, ont été largement diffusés pour que chacun puisse assurer la promotion locale de leurs animations. La SFEPM a quant à elle diffusé un communiqué de presse au niveau national.

En plus de l'aide apportée aux organisateurs, l'association a organisé 6 animations en partenariat avec le WWF France et Centre de la Nature Montagnarde à Sallanches et Passy (74). Le programme était dense avec :

- De courtes randonnées « Sur la piste du Lynx » pour vulgariser auprès d'un public inscrit les méthodes de suivis du félin tout en sensibilisant aux menaces qu'ils subissent,
- Un stand grand public et enfants au lac de Passy, face au Mont Blanc,
- La projection du documentaire de Laurent Geslin « Le retour fragile du Lynx » avec une discussion animée par notre équipe et Jean-Michel Vandiel de l'OFB.

La SFPEM a également coorganisé l'événement chez l'un de nos partenaires, le Parc des Félines, où l'équipe de Bourges a animé un stand et réalisé des maquillages.

L'équipe Lynx est intervenue avec quatre autres partenaires, le Groupe Tétràs Jura, le Groupe Naturaliste Universitaire de Franche-Comté, J'aime les gens d'ici et le Service National Universel.

Mercis au public présent et aux nombreux bénévoles pour leur aide !

Le [bilan](#) de cette journée est disponible sur le site internet de la SFPEM sur la page dédiée. Il a aussi été relayé dans les publications suivantes : Lettre d'actualités n°11 « Lynx boréal, nouvelles d'ici et d'ailleurs », lettre PRA Lynx Vosges n°5 et Mammifères Sauvages n°84.

La SFPEM continue son engagement pour l'année 2023.

- o *Journée Mondiale de la Loutre*

A l'occasion de la 8ème édition de la Journée Mondiale de la Loutre, organisée par l'International *Otter Survival Fund* (IOSF), nous avons proposé sur nos réseaux sociaux un communiqué de presse ainsi que des supports pédagogiques à imprimer, conçus à l'origine par l'*Otter Specialist Group* de l'UICN, et traduits par nos soins dans la langue de Molière.

Les élèves d'une école primaire de Haute-Garonne se sont prêtés au jeu, et leur enseignante nous a partagé les photos des dessins d'élèves représentant la Loutre dans son milieu naturel. Leurs productions ont ensuite été exposées dans une maison de retraite : de quoi sensibiliser tous les âges.

- o *Fête de la Nature*

Comme les années précédentes, la SFPEM a tenu un stand les 28 et 29 mai 2022 au Jardin des Plantes à Paris. La communication sur le stand s'est principalement axée sur la situation du Putois d'Europe en France. Nous avons récolté de nombreuses signatures à la pétition pour sauver le Putois, notre petit film d'animation « Sauvons Jean-François » a tourné en boucle durant les 2 jours. Nadège Dauvergne, *street* artiste, a assuré la réalisation de deux fresques très colorées mettant en scène le Putois et a invité le public à y mettre sa touche personnelle. Sa présence a attiré un large public. De nombreux enfants sont repartis de notre stand masqués en putois, grâce à un partenariat avec les feutres Posca.

- o *Festival de Ménigoute*

La SFPEM n'a pas pu être présente sur l'édition 2022 du fait d'une actualité chargée en matière de Rencontres sur la faune sauvage (cf. plus bas). Cependant, rendez-vous est pris en 2023 avec peut-être des nouveautés pédagogiques sur le stand.

- o *Interventions média*

- o En 2022, la SFPEM est intervenue dans divers médias (presse écrite, radio, web) :

Date	Média	Sujet	Intervenant	Lien article
29/01/22	Sud Radio	Chat et biodiversité	Nathalie de Lacoste	<a href="#">Lien</a>
08/02/22	FNE actus	Chat et biodiversité	-	<a href="#">Lien</a>
01/05/2022	Ça m'intéresse	Chauves-souris	Fanny Paperin-Carillo	PDF dispo sur le cloud
06/06/22	BRUT	Actions artistiques Putois	Nathalie de Lacoste et Nadège Dauvergne	<a href="#">Lien</a>
<b>18/05/2022</b>	30 millions d'amis	Actions artistiques Putois	Nathalie de Lacoste	<a href="#">Lien</a>
24/05/22	Fun Radio	Putois et nuisibles	Pierre Rigaux	<a href="#">Lien</a>
	Wapiti	Loutre	Nathalie de Lacoste	
<b>04/06/2022</b>	Le Parisien	Chat et biodiversité	Nathalie de Lacoste	<a href="#">Lien</a>
<b>25/08/2022</b>	30 millions d'amis	Nuit de la chauve-souris	Mélanie Dunand	<a href="#">Lien</a>
06/06/2022	CNEWS	Actions artistiques Putois	Nadège Dauvergne	<a href="#">Lien</a>
14/06/22	Démotivateur	actions artistiques Putois	Nathalie de Lacoste	<a href="#">Lien</a>
<b>20/12/2022</b>	RFI	Lynx	Rebecca Burlaud, Martin Daviot et Jean-Christophe Poupet	<a href="#">Lien</a>

o *Autres interventions*

La SFPEM a participé à plusieurs événements en lien avec la conservation du Lynx :

- L'association est intervenue sur la 10<sup>ème</sup> édition du festival La Chevêche de Nontron (24) organisé par le CPIE de Varaignes. A l'issue de la diffusion du film « Lynx » de Laurent Geslin, la SFPEM (Thomas Ruys) et FERUS (coordinateurs de Gironde) sont intervenus pour faire un état des lieux des grands carnivores en France et répondre aux nombreuses questions du public.
- En début d'année, la SFPEM a également participé à la réalisation du documentaire Arte « Sur la Piste du Lynx » de Matthieu Maillet pour le repérage de sites de tournage dans le Haut-Jura ainsi que pour la réalisation d'une séquence en lien avec le projet CEIL de Lynx. Cette séquence n'ayant pas été retenue par la chaîne au montage, elle sera néanmoins rendue disponible pour l'association en 2023.
- Également en début d'année, l'équipe Lynx animé les échanges suite à la projection du film LYNX de Laurent Geslin, à Morteau (25), organisé par la MJC et, à Beaune (21), soirée organisée par la SHNA.
- À l'automne, l'équipe Lynx de l'association avait participé à une interview dans le cadre du documentaire à vocation sociologique du projet ECOLEMM. Ce documentaire sera également disponible en 2023.

- Toujours à l'automne, sur l'invitation du Mountain Store à Passy (74), l'équipe Lynx a tenu un stand d'animation avec diaporama photos, explication de la biologie et des menaces pesant sur le félin et, la réalisation d'empreintes de Lynx pour les enfants mais pas que !

Pour mettre en lumière l'impact économique positif que la présence du Lynx sur un territoire peut avoir, la SFEPM a développé en 2021 des partenariats avec des producteurs locaux qui se sont engagés pour valoriser l'image du félin au travers de leurs produits. Une partie de leurs bénéfices sont reversés au projet CÉIL de Lynx. Ces partenariats ont continué en 2022 grâce à :

- La Semilla avec l'[absinthe Lynx](#). Une troisième distillation est à venir.

Menthe et Mélisse avec le [Baume du Lynx](#) 2022 a aussi vu naître un nouveau partenariat d'ampleur national avec les Jardins de Gaïa ! Le produit sortira au printemps 2023.

L'ensemble de ces produits sont et seront visibles sur la boutique en ligne de la SFEPM.

## **A3-2 : Actions à destination du réseau associatif**

---

- *Colloque national SFEPM*

En 2022 il n'y a pas eu de colloque national organisé par la SFEPM mais d'autres événements (cf. ci-après).

- *Rencontre Médiation Faune Sauvage*

Les 1er et 2 décembre 2022 ont eu lieu au Muséum d'Histoire Naturelle de Bourges, les Rencontres inter-associatives Médiation Faune Sauvage, destinées aux professionnel·les de la question.

Après les premières éditions de 2015 et 2017 à l'initiative du Groupe Mammalogique et Herpétologique du Limousin (GMHL), cette année ces rencontres ont été organisées à l'initiative de la SFEPM et avec la Société Herpétologique de France (SHF), la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO) et le GMHL. Les structures organisatrices ont souhaité mutualiser les expériences lors de ces deux jours d'échange, afin de faire avancer cette question qui occupe une part de plus en plus importante dans notre société actuelle. Une centaine de participant·es étaient présents pour une vingtaine d'intervenant·es afin de participer aux tables rondes (mammifères, serpents, hirondelles) ainsi qu'aux nombreuses conférences proposées sur l'activité de médiation et ses aspects techniques, sociologiques, juridiques et organisationnels. Un forum avec des stands des différentes structures était également proposé. Le programme complet est consultable [sur le site internet](#).

## Axe 4



### A.4. Vie associative

## A4-1 : Coordination des réseaux SFEPM

---

### ○ *Groupe national Loutre*

Cette année, en raison des changements d'animatrices du PNA Loutre d'Europe, aucune réunion du Groupe Loutre de la SFEPM n'a été organisée. La prochaine réunion aura lieu courant 2023, afin de faire un tour des régions sur la situation locale de la Loutre et sur les dernières actions menées dans le cadre du plan d'actions. Les précédents comptes rendus sont disponibles sur le site internet de la SFEPM.

### ○ *Groupe Petits et Moyens Carnivores*

En 2022, le groupe est désormais co-animé par William Travers et Nathalie de Lacoste.

Étant donné le calendrier des réunions des Commissions Départementales de la Chasse et de la Faune Sauvage (CDCFS) visant à discuter du sujet, l'action du groupe s'est principalement concentrée sur la finalisation de la rédaction de l'argumentaire concernant les cinq petits carnivores classés « espèces susceptibles d'occasionner des dégâts » (« ESOD », voir partie « Dossier ESOD » page 12). Cet argumentaire a pu être finalisé et diffusé dans les temps afin de parvenir aux partenaires et à toute personne intéressée de sorte à ce qu'il soit pris en compte dans les échanges en CDCFS et avec les services de l'État. Une synthèse de quelques pages est prévue pour le début de l'année 2023 afin de sensibiliser un plus large public à cette question.

Certains membres du groupe ont contribué aux comités d'expert.e.s réunis dans le cadre d'un projet sur les ESOD porté par la Fondation pour la recherche sur la biodiversité et la Ligue pour la protection des oiseaux, ainsi qu'au premier comité de pilotage du troisième PNA Vison d'Europe qui s'est tenu en novembre 2022 et proposant le bilan des actions des trois dernières années du PNA intermédiaire (2019-2021) et de la première année du troisième PNA (2022).

Le Blaireau fera l'objet d'un travail spécifique en 2023.

### ○ *Groupe Petits Mammifères*

Trois pôles principaux d'activité ont occupé le Groupe de Travail Petits Mammifères en 2022.

Le premier concerne l'organisation des 3<sup>es</sup> Rencontres Nationales Petits Mammifères qui se tiendront les 4 et 5 mars 2023 en présentiel à Bourges. La fin d'année 2022 a ainsi été consacrée à l'appel à communications et au commencement de l'organisation des Rencontres (lieux, stands, restauration, etc.).

Le deuxième pôle d'activité du Groupe de Travail concerne l'élaboration du Guide pratique pour l'étude des Petits Mammifères terrestres. Ce projet a vu le jour lors des 1<sup>es</sup> Rencontres Nationales Petits Mammifères et s'étoffe depuis. L'année 2022 a permis de donner un coup d'accélérateur sur l'écriture des différentes fiches techniques et espèces qui constitueront le guide. Sur les parties concernant la méthode de capture, l'objectif étant de définir un cadre commun et partagé, deux réunions de travail ont été organisées. De nombreux échanges ont ainsi eu lieu dont l'objectif est la présentation d'une version 1 aux 3<sup>es</sup> Rencontres Nationales Petits Mammifères en 2023.

Enfin le troisième pôle est l'organisation de formations axées sur l'étude des petits et moyens mammifères auprès de l'ONF, de l'OFB et dans le cadre du programme de formations du CPIE de Brenne.

En 2021, la SFEPM a lancé, en collaboration avec PatriNat, une enquête nationale à destination du grand public pour partir à la recherche de noisettes rongées par le Muscardin. Les résultats de cette enquête ont été diffusés en juin 2022 dans Mammifères sauvages (n°83). Une analyse plus approfondie de ces résultats doit paraître dans le prochain numéro d'Arvicola. Portant sur un public très diversifié, il a été choisi de relancer cette quête en 2022 afin de sensibiliser le plus de monde possible sur l'existence de ce petit rongeur. Parallèlement, la SFEPM s'est penché sur l'organisation d'un stage de master pour l'année 2023. Ce stage, co-encadré par la SHNA, a pour objectif de faire une synthèse bibliographique des méthodes existantes pour

détecter le Muscardin et de tester celles-ci afin de rédiger un protocole à suivre pour initier une enquête nationale en 2024.

- *Groupe national Chiroptères*

La réunion de la Coordination Chiroptères Nationale (CCN) a eu lieu les 10 et 11 décembre 2022 à Bourges. Le secrétariat, composé de Lilian Girard et Hélène Chauvin, a fait le bilan 2022 des actions de la CCN auprès des 24 personnes présentes. Lilian Girard et Hélène Chauvin ont terminé leur mandat de secrétaires de la CCN et deux nouveaux-elles secrétaires ont été élu-e-s : Quentin Rouy et Vicky Louis. Cette réunion annuelle a permis de rencontrer les nouveaux-elles coordinateur-riche-s régionaux élu-e-s en 2022. Elle a également été l'occasion d'échanger sur le fonctionnement de la CCN, l'avancement des différents projets menés par les groupes de travail et par la SFPEM et les actions à mener dans le futur. Ainsi, de nombreux sujets ont été évoqués : projet Minioptère, Observatoire National des Mammifères, groupe de travail en construction sur les noctules, travail dans les différentes régions sur la prise en compte des chiroptères dans les projets de rénovation énergétique, etc.

L'état d'avancement des actions développées par la CCN dans le cadre du PNA a également été présenté. Ces actions ont été présentées notamment aux partenaires institutionnels tels que l'animatrice du PNA (Valérie Wiorek) et le MNHN (Julie Marmet).



*Groupe CCN lors de la réunion annuelle – 11 décembre 2022, Bourges*

## **A4-2 : Participation à l'action des réseaux nationaux et européens**

---

- *CAP Loup*

Même si la SFPEM fait toujours parti des membres fondateurs du collectif, la dynamique du groupe semble pour le moment assez faible. La SFPEM recherche une ou des personnes qui pourraient représenter l'association au sein de ce collectif.

- *Réseau National d'Echouages*

Le XXIV<sup>ème</sup> séminaire du Réseau National d'Echouages s'est tenu en présentiel à Saint-Valéry-sur-Somme les 19 et 20 novembre. La SFPEM était représentée par le Groupe Mammalogique Normand. D'une manière générale, la SFPEM suit les études et actions menées par l'Observatoire et le RNE dont les rapports font souvent écho dans les médias notamment sur les très nombreux échouages annuels de Mammifères marins en métropole.

Un résumé du séminaire est présenté dans Mammifères Sauvages n°85.

- *Eurolynx*

Malgré l'impossibilité de participer à la réunion annuelle Eurolynx en 2022 en présentiel, l'équipe Lynx a pu suivre plusieurs des interventions en visio-conférence. Tout au long de l'année, la SFEPM continue de suivre l'activité et les différents travaux d'Eurolynx. La SFEPM a par ailleurs impulsé la création d'un nouveau groupe de travail portant sur l'utilisation de chiens de détection liée aux recherches sur le Lynx.

### **A4-3 : La vie de l'association**

---

#### ○ *Les réunions de CA*

Le Conseil d'Administration de la SFEPM s'est réuni à quatre reprises en 2022 : le 15 janvier (en distanciel, 9 membres présents), le 26 mars (en distanciel, 9 membres présents), le 18 juin (en distanciel, 10 membres présents) et le 22 octobre (en présentiel à Bourges, 8 membres présents). Les comptes rendus des différents CA vont être envoyés aux adhérent.e.s.

#### ○ *L'Assemblée Générale*

L'Assemblée Général 2022 s'est déroulée en visioconférence grâce à l'application JITSI MEET, le 30 avril 2022. Au cours de la réunion ont été présentés aux adhérent.e.s le compte-rendu de l'AG 2021, les rapports moral et financier 2021, le budget prévisionnel 2022 et l'ensemble des projets de la SFEPM. Au total, 26 adhérent.e.s étaient présent.e.s pour cette assemblée virtuelle.

A cette occasion, cinq administrateur.rice.s ont été renouvelés au sein du collège individuel : Christian ARTHUR, Fabrice DARINOT, Hélène JACQUES, Frédéric LEBLANC et Thomas RUYS. De leur côté Nathalie de LACOSTE et Farid BENHAMOU ont souhaité céder leur place au sein du collège individuel. Le compte-rendu de l'AG sera envoyé aux adhérent.e.s.

#### ○ *Les outils et publications développés par l'association*

##### ✓ **Bulletin Mammifères sauvages**

Les numéros 83 et 84 sont parus, le premier de 32 pages en juin 2022, et le second de 44 pages en novembre. Les contributions écrites sont toujours les bienvenues pour alimenter cette revue.

##### ✓ **L'envol des Chiros**

Les numéros 32 et 33, respectivement de 20 et 32 pages, ont été envoyés en même temps que *Mammifères sauvages*. Cette revue est toujours aussi riche car alimentée par le réseau dense des chiroptérologues de France. En 2022, ces revues sont sorties en couleurs comme cela était prévu. La coordination des articles a été réalisée par Jihane Hafa, ancienne salariée de la SFEPM, et bénévole active sur ce dossier. Jihane nous a fait savoir en fin d'année qu'elle ne souhaitait plus coordonner l'Envol après 6 ans de bénévolat sur ce dossier. C'est désormais Michèle Lemaire qui est en charge de cette coordination. Un grand merci à Jihane et Michele pour leur implication.

##### ✓ **Les lettres d'actualités**

Ce ne sont pas moins de 10 lettres /feuilles d'actualités/d'informations qui sont parues en 2022.

Concernant la Loutre d'Europe, les deux lettres d'actualités annuelles liées au PNA Loutre, le n°14 de *L'Echo du PNA* (pour le suivi des actions mises en œuvre pour la conservation de la Loutre dans le cadre du PNA) et le n°4 de *La Catiche* (bulletin d'informations du réseau Havre de Paix) ont été publiées.

Pour l'enquête Chat domestique et Biodiversité, la lettre d'informations n°10 est sortie en mars 2022.

Le numéro 12 de *L'Arche des Chiros*, le bulletin de liaison de l'opération « Refuge pour les chauves-souris », a été réalisé en décembre 2022 mais n'a pu être envoyé qu'en janvier 2023 à plus de 1 000 destinataires. Cette lettre est très appréciée et permet de partager les différentes initiatives régionales et d'encourager les propriétaires de « Refuges » à continuer leurs efforts en faveur des chauves-souris.

Concernant le grand félin, ce sont quatre nouvelles lettres d'actualités qui ont été diffusées en 2022. Les numéros 9, 10, 11 et 12 de « *Lynx boréal, nouvelles d'ici et d'ailleurs* » sont parus respectivement en février, juillet, octobre et décembre. Cette lettre trimestrielle est née de la volonté de porter à connaissance de ses lecteur.rice.s les actualités françaises et internationales autour du félin : Plans National et Régional d'Actions, recherche, suivi de l'espèce, initiatives citoyennes, actions de communication et de sensibilisation, résumés d'articles scientifiques, actualités internationales, etc. Chacun est libre d'y contribuer et de la recevoir, dans le respect de la ligne éditoriale. Chaque nouvelle publication est relayée sur Facebook, avec de nombreux re-partages et une actualité est créée sur le site internet de la SFEPM. Elles sont également envoyées à une liste de diffusion dont le nombre d'abonné.e.s ne cesse de grandir avec +115 % et 423 inscrit.e.s fin 2022. Tous les numéros sont disponibles sur la page [dédiée](#) du site internet SFEPM.



✓ **Autres publications de la SFEPM**

Le site internet de la SFEPM est régulièrement mis à jour, notamment via des actualités qui sont également relayées sur Facebook. Nous comptons sur notre compte 20 000 *followers* en 2022 soit 3 500 de plus qu'en 2021

- *La situation des adhérents*



## Liste des principales publications de 2022 faites par des membres de la SFEPM

[la liste des publications et des rapports sur les Chiroptères parus en 2021](#) élaborée par Stéphane Aulagnier (cette liste fait l'objet d'un supplément de la revue *L'Envol des Chiros* n°33 de décembre 2022).

*Coordination de la rédaction* : Thomas Ruys

*Ont participé à la rédaction* : Christian-Philippe Arthur, Stéphane Aulagnier, Romain Baghi, Rebecca Burlaud, Hélène Chauvin, Fabrice Darinot, Hélène Dupuy, Mélanie Dunand, Lilian Girard, Patrick Haffner, Marie Hanser-Masson, Nathalie de Lacoste, Dominique Pain, Fanny Paperin-Carillo, Antoine Rezer, Quentin Rouy, Thomas Ruys, Franck Simonnet, Audrey Savouré-Soubelet

*Responsable publication* : Thomas Ruys

*Mise en page* : Audrey Savouré-Soubelet

*Crédits photos* : Première de couverture : Ludovic Jouve (Pipistrelle commune) et Denis Avondes (Renardeaux)

Axe 1 : Jean-Michel Bompar (Martre des pins)

Axe 2 : Parstrich Punkt (Pixabay) (Loutre d'Europe)

Axe 3 : Yann Lebecel (Blaireau d'Europe)

Axe 4 : Jean-Michel Bompar (Crocidure des jardins)

Les partenaires qui ont soutenu la SFEPM en 2022

